

FÉMINISME ET ANACHRONISME DANS LES ROMANS DE CHRISTIAN JACQ SUR
L'ÉGYPTE ANCIENNE

By

LAILA FARES

A THESIS PRESENTED TO THE GRADUATE SCHOOL
OF THE UNIVERSITY OF FLORIDA IN PARTIAL FULFILLMENT OF THE
REQUIREMENTS FOR THE DEGREE OF MASTER OF ARTS

UNIVERSITY OF FLORIDA

2009

© 2009 Laila Fares

To my mom

TABLE OF CONTENTS

	<u>page</u>
LIST OF TABLES	6
LIST OF FIGURES	7
ABSTRACT	8
CHAPTER	
1 INTRODUCTION	9
1.1 Qui est Christian Jacq ?	9
1.2 Objectif de la présente étude.....	9
2 L'ÉGYPTE ANCIENNE ET CHRISTIAN JACQ.....	10
2.1 Les sources égyptiennes de l'ordre maçonnique selon Christian Jacq	10
2.2 Science et littérature chez Christian Jacq : l'écrivain à grand succès.....	12
2.3 La perspective des deux registres	12
3 LA TRILOGIE.....	16
3.1 La dédicace choisie par Christian Jacq pour sa trilogie <i>La Reine Liberté</i>	16
3.2 Le contexte historique choisi par Christian Jacq pour sa trilogie <i>La Reine Liberté</i>	16
3.3 Les Hyksos.....	18
3.3.1 Diglossie du Copte	19
3.3.2 L'état actuel de langue égyptienne.....	20
4 LE FÉMINISME : CAUSE, MOUVEMENT ET ANTHROPONYMIE	21
4.1 La pensée féministe de Christian Jacq.....	22
4.1.1 La femme égyptienne : un être lumineux à part entière.....	23
4.1.2 Le mythe matriarcal	23
4.2 Le statut du nom de la femme dans l'Égypte ancienne et moderne	24
4.3 Anthroponymie féminine orientale.....	25
4.4 Le statut du nom de la femme occidentale	26
4.4.1 L'Anthroponymie dans l'Égypte ancienne	27
4.4.2 Le nom propre et le pouvoir.....	28
4.5 La gouvernante	29
4.5.1 La féminisation des noms de profession	29
4.5.2 Trois facteurs que la féminisation devrait prendre en considération	30
4.6 Polygamie des rois à partir du nouvel empire	30
4.6.1 Monogamie relative et monogamie absolue	33
4.6.2 Monogamie sacerdotale et monogamie royale.....	34
4.7 Le mariage morgantique et l'hypergamie	35

5	FEMMES ET MISOGYNIE ANCIENNE ET MODERNE	38
	5.1 L'antiféminisme du régime hyksos	38
	5.2 La femme du roi et la misogynie	38
	5.3 La sœur de l'empereur et la prostitution gratuite.....	40
	5.4 Arrestations arbitraires et oppression	41
6	LE GÉNOCIDE DES ÉGYPTIENS.....	42
	6.1 Les visiteurs de la nuit ou des systèmes dictatoriaux	42
	6.2 Les camps de concentration.....	44
7	ANACHRONISME.....	46
	7.1 La précarité du français sous l'occupation	47
	7.2 Anachronisme et influence historique et politique : Apophis ou le nouveau pharaon comparé à Hitler	49
	7.3 Anachronisme contextuel : Sabotage.....	50
	7.4 Anachronisme littéraire et linguistique de l'onirisme	52
8	CHRISTIAN JACQ ET LA CRITIQUE LITTÉRAIRE.....	54
	8.1 Intégration et rejet du champ de la critique littéraire : deux extrêmes, Christian Jacq et Samuel Beckett.....	54
	8.2 Inversement par Georges Brassens de l'autre côté de la médaille de la critique.....	55
	8.3 Mérite et échos académiques de la critique : littérature pure ou aussi idéologie ?.....	57
	8.4 Trois conflits idéologiques	58
	8.4.1 Idéologie politique – vs – antinazisme.....	58
	8.4.2 Idéologie religieuse – vs – spiritualité	59
	8.4.3 Idéologie révolutionnaire – vs – <i>La Reine Liberté</i>	59
9	MYTHOLOGIE.....	61
	9.1 Entre la simplicité du mythe pharaonique de Christian Jacq et le simplisme de l'absurde du <i>mythe de Sisyphe</i> de Camus	61
	9.2 Entre la réalité de la vie moderne et la subtilité du mythe.....	61
10	DIVISIONS QUE CHRISTIAN JACQ FAIT À SA TRILOGIE	63
	10.1 Structuration tautologique : Flashbacks.....	63
	10.2 Structuration dialogique.....	63
	10.3 Structuration séquentielle	64
	10.4 Structuration parallèle.....	65
	REFERENCES	78
	BIOGRAPHICAL SKETCH	79

LIST OF TABLES

<u>Table</u>	<u>page</u>
10-1 <i>La Reine Liberté : L'Empire des Ténèbres</i>	67
10-2 <i>La Reine Liberté : La Guerre des Couronnes</i>	69
10-3 <i>La Reine Liberté : L'Épée Flamboyante</i>	71
10-4 Vue horizontale de la trilogie.....	74
10-5 Vue verticale de la trilogie.....	74

LIST OF FIGURES

<u>Figure</u>	<u>page</u>
10-1 Ordre décroissant des Égyptiens : <i>L'Empire des Ténèbres</i> domine.	75
10-2 Ordre croissant des Alternances : <i>L'Épée Flamboyante</i> domine.....	75
10-3 Prédominance des Hyksos dans <i>la Guerre des Couronnes</i>	75
10-4 Prédominance des Alternatifs dans <i>l'Épée Flamboyante</i>	76
10-5 Prédominance et Position Optimale résultant de la structuration parallèle dans la trilogie.....	76

Abstract of Thesis Presented to the Graduate School
of the University of Florida in Partial Fulfillment of the
Requirements for the Degree of Master of Arts

FÉMINISME ET ANACHRONISME DANS LES ROMANS DE CHRISTIAN JACQ SUR
L'ÉGYPTE ANCIENNE

By

Laila Fares

May 2009

Chair: William Calin

Major: French

This study about Christian Jacq and Feminism presents a survey of Ancient Egypt as it is represented in his novels. It discusses aspects of anachronism in the novels, especially viewing Ancient Egypt as if it were France under the German Occupation. It raises the Women issue and their role in Pharaonic society as attributed to them by the author, especially in his Trilogy (The Liberty Queen - *La Reine Liberté*) and his essay (Egyptian Women – *Les Égyptiennes*).

CHAPTER 1 INTRODUCTION

1.1 Qui est Christian Jacq ?

Christian Jacq est né à Paris en 1947. Après avoir fait des études en lettres, il obtient un doctorat en égyptologie de la Sorbonne dont le sujet de thèse est *Le voyage dans l'autre monde selon l'Égypte ancienne*. Parallèlement à ses études universitaires, il écrit des ouvrages de fiction dès l'âge de seize ans. Il publie son premier essai, *Le message des bâtisseurs de cathédrales*, en 1974, suivi de plusieurs autres dont *L'Égypte des grands pharaons* (1981), qui est couronné par l'Académie française, ainsi que *Le petit Champollion illustré et Initiation à l'égyptologie* (1994), qui mettent à la portée de tous des connaissances jusque-là réservées aux spécialistes. Dans le domaine du roman, le premier grand succès de Christian Jacq est *Champollion l'Égyptien* (1987), suivi par *La Reine Soleil* (prix Jean d'Heurs du roman historique 1988), *L'affaire Toutankhamon* (prix des Maisons de la Presse 1992) et *La Fiancée du Nil* (prix Saint-Affrique 1993). Christian Jacq est aussi le fondateur et le créateur de l'Institut Ramsès à Paris.

1.2 Objectif de la présente étude

L'étude qui suit sur Christian Jacq et l'anachronisme présente un aperçu de l'ancienne Égypte telle qu'elle transparaît dans son œuvre en général. Elle relève le rôle que Christian Jacq attribue à la femme dans la société pharaonique en particulier à partir de sa trilogie *La Reine Liberté* et de son essai *Les Égyptiennes* et elle critique la perspective de l'anachronisme chez le romancier vu sous l'angle de l'influence historique et politique de la seconde guerre mondiale sur le vocabulaire et le contexte de la trilogie. Elle soulève également la question de l'absence de Christian Jacq du champ de la critique littéraire en examinant ce phénomène et en analysant quelques raisons proposées pour essayer de l'interpréter.

CHAPTER 2 L'ÉGYPTE ANCIENNE ET CHRISTIAN JACQ

L'œuvre de Christian Jacq se distingue par l'intérêt qu'il accorde à la civilisation de l'Égypte ancienne. Cet intérêt s'exprime clairement, dans la plupart de ses livres, par le traitement qu'il fait du sujet directement dans ses romans et essais. Cependant, la présence de l'ancienne Égypte se trouve aussi implicite qu'explicite dans l'œuvre de Christian Jacq. Par exemple, dans ses livres sur la franc-maçonnerie, bien qu'il s'agisse de l'histoire relativement ancienne de ce mouvement telle que connue par le grand public, à savoir, à partir du moyen âge jusqu'à nos jours, Christian Jacq va en chercher les racines, à tort ou à raison, chez les anciens Égyptiens. Pour lui il est vrai que la source originale de la franc-maçonnerie se situe à quelques siècles depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, mais il pousse la vérité plus loin et fait relever les principes, les règles et l'inspiration de l'ordre franc-maçon de la civilisation la plus ancienne que le monde ait connue. Il s'agirait donc plutôt de quelques millénaires plutôt que de quelques siècles dans l'histoire évolutive des francs-maçons d'après lui. Aucune équivoque dans ses livres qui traitent du sujet directement et dont le titre n'en est que clairement révélateur du contenu. Que ce soit donc de façon explicite ou implicite, l'Égypte ancienne est toujours présente dans les romans et les essais de Christian Jacq.

2.1 Les sources égyptiennes de l'ordre maçonnique selon Christian Jacq

Dans son livre *La franc-maçonnerie : Histoire et Initiation* Christian Jacq reprend le fil historique tracé par les différents historiens, francs-maçons ou non, afin de démontrer que seules les sources pharaoniques en sont à l'origine. Il lance dans son *avant-propos* un avertissement général pour éclairer le public sur le but de son enquête qu'il affirme être purement académique et par laquelle il n'a l'intention de défier personne :

Cette enquête sur l'aventure spirituelle et historique des Francs-maçons ne s'inscrit dans aucune polémique. Le lecteur contemporain, nous semble-t-il, ne s'intéresse plus à des

manifestes favorables ou hostiles à un Ordre encore mal connu. Les communautés maçonniques, à l'instar d'autres sociétés initiatiques, ont tenté de percevoir le sacré et de créer une fraternité d'esprit et de cœur pour offrir aux hommes un véritable idéal¹.

Dans son *Introduction* Christian Jacq met en garde le lecteur contre la rumeur née d'une propagande largement répandue selon laquelle la franc-maçonnerie serait la fille du XVIIIe siècle, 1717 étant une date importante dans son histoire, ou encore celle du Moyen-âge, l'âge d'or des bâtisseurs de cathédrales. Ces périodes historiques, quoique relativement anciennes, sont encore trop récentes par rapport aux temps pharaoniques où se serait formée la première maçonnerie. En fait, le Moyen-Âge et le XVIIIe siècle sont des époques certainement marquantes dans l'évolution historique des FM, puisqu'elles sont « à l'origine des associations contemporaines ». Mais cela ne doit pas « nous faire oublier les véritables fondements de l'institution » car ces marques chronologiques ne constituent qu'une « forme tardive » de la FM et non pas sa forme « unique ». Christian Jacq évoquera donc, avec un grand talent, tout au long de cet ouvrage qui semble admirablement objectif, neutre et documenté, l'histoire « afin de dissiper une illusion » ; « la maçonnerie » n'est pas née à l'époque moyenâgeuse à laquelle la font revenir de nombreuses croyances, non plus qu'au XVIIIe siècle, selon des croyances encore plus nombreuses, tout en mettant en relief le grand essor qui a marqué son développement à partir de ces dates.

La mise en évidence de l'origine pharaonique de la FM, outre les ouvrages historiques anciens et modernes dont le témoignage est relevé par Christian Jacq, qu'elle soit mythique ou réelle, ressort surtout à travers les symboles dont se sont servi les FM tout au long de leur histoire et jusqu'aujourd'hui.

¹ JACQ C., *La franc-maçonnerie : Histoire et Initiation*, Robert Laffont, Paris, 1975 p.7

2.2 Science et littérature chez Christian Jacq : l'écrivain à grand succès

L'intérêt historique et archéologique que Christian Jacq porte à l'Égypte en tant qu'égyptologue est un grand atout à double enjeu pour ses lecteurs tant amateurs que professionnels d'histoire ou d'archéologie. En effet, les détails scientifiques ne manquent pas d'un cadre littéraire clair, agréable et soutenu qui les met en valeur tout en exemptant le lecteur du style pédant, compliqué à loisir, qui aurait pu si facilement rendre la lecture ennuyeuse ou tout au moins déplaisante au plus grand public qui en général n'est pas nécessairement versé en égyptologie. Or c'est le propre d'un écrivain accompli de rendre son sujet agréable et ses lecteurs avides d'en savoir davantage, et même si c'est un sujet ardu, de le rendre facile et accessible.

L'art littéraire de Christian Jacq est en ce sens parfait. Il atteint son but. Christian Jacq fait parcourir à ses lecteurs un trajet long de plusieurs millénaires d'où ils reviennent après chaque lecture avides d'y retourner. Cela explique sans doute le grand succès de Christian Jacq en termes de ventes et de réimpressions de ses livres d'une part et d'autre part en termes de traductions du français vers d'autres langues y compris l'anglais, l'espagnol, l'italien et de nombreuses langues asiatiques et africaines. Si les livres de la plupart des écrivains mettent au moins cent ans après leur mort pour être placés sur les étagères de bibliothèques, selon l'écrivain Henri Lopes², le succès de Christian Jacq serait donc prématuré vu qu'il n'est âgé que de soixante-deux ans aujourd'hui, étant né en 1947.

2.3 La perspective des deux registres

La trilogie de *La Reine Liberté* est une œuvre de fiction à la fois littéraire et historique. Cependant, il n'est pas requis du lecteur d'être lui-même un spécialiste pour en jouir et s'y instruire. Sur le plan linguistique, le français est impeccable. La structure des phrases est idéale,

² LOPES H., *Le Chercheur d'Afriques*, Seuil, Paris, 1990

ni trop courtes ni trop longues. Le style relève du registre sublime en tant que roman populaire, à cause du statut scientifique qui y est affiché et des images divines qu'il comporte, cependant, il relève du registre moyen en tant que roman historique ou en tant que pièce d'archéologie ou encore d'égyptologie. Cela est dû au fait que le langage scientifique et la terminologie de l'égyptologue et de l'archéologue sont amalgamés avec le langage de tous les jours et la terminologie utilisée pour exprimer les choses les plus ordinaires de la vie. Il y a donc un double registre en jeu qui peut paraître rabaissant ou exaltant selon qu'on se place du côté du lecteur expert et indigné de voir la science de l'égyptologie rabaissée au niveau où elle sert d'intrigue dans un roman, ou du côté du lecteur amateur et reconnaissant d'acquérir des rudiments scientifiques qui ajoutent à son plaisir de lire des connaissances sur des sciences humaines telles que l'égyptologie, l'histoire et l'archéologie. Le lecteur ordinaire qui est en quête de distraction agréable n'est pas seulement chatouillé de plaisir mais encore l'amalgame expertise/romance ou science/fiction ou réalité historique/intrigue temporelle suspendant l'haleine dépasse sa quête initiale et surpasse toutes ses attentes. En effet, le lecteur se voit récompensé sans s'y attendre et sans avoir eu l'intention de l'être au départ, récompensé d'avoir atteint un niveau de profondeur et de sérieux sans pour autant perdre la simplicité et la facilité qui caractérisent par ailleurs les romans à grand succès où la distraction la plus agréable est offerte au lecteur. Le lecteur moyen ou amateur acquiert donc quelque chose de plus que ce à quoi il s'attendait d'un roman passionnant, facile et agréable ; puisque l'utile s'y joint à l'agréable pour le faire accéder à des connaissances que l'auteur a acquises à force de recherche dans les sources disponibles qui forment la science des anciens Égyptiens et à force de lectures dans lesquelles il a consulté les documents aussi bien anciens que modernes qui s'y rattachent. L'auteur ne se venge nullement de cette peine qu'il s'est donnée sur le lecteur, au contraire, il le fait profiter du fruit de ses

labeurs en lui présentant quelques vérités de l'histoire pharaonique telles qu'elles puissent soulever en lui l'admiration et la reconnaissance : admiration pour la première civilisation humaine historique et préhistorique et reconnaissance pour l'auteur qui passe maître dans l'art de la narration qui fournit des détails scientifiques voués jadis et ailleurs à l'ésotérisme tout en les affichant simplement sur l'humble terrain culturel accessible au public moyen, voire même à un public qui n'a aucune connaissance préalable en matière d'égyptologie.

Le double registre ne le sera donc que relativement au niveau d'expertise égyptologique du lecteur. Si c'est un égyptologue spécialisé qui en juge, il l'estimera sans doute appartenant à un registre moyen. Toutefois, s'il le pouvait, il l'aurait placé dans un registre bas tant les sujets des sciences sont tenus dans le plus grand secret par leurs conservateurs et tant ils veulent jalousement les préserver et en interdire la divulgation. Mais cela va de soi qu'il ne trouverait aucune vulgarité grossière dans le tissu linguistique des textes pour en accuser l'auteur et risquer sa réputation professionnelle en se faisant passer pour un diffamateur. Cependant, nous maintenons que l'égyptologue professionnel traitera aisément les ouvrages de Christian Jacq en tant que faisant partie du registre moyen, réservant au registre sublime les ouvrages d'égyptologie inaccessibles au lecteur moyen, qui substituent le grec, le latin ou l'écriture hiéroglyphique elle-même aux termes explicatifs de sorte que le lecteur ignorant ces langues se trouve rebuté dès les premières explications et se trouve si dépaysé qu'il en abandonne la lecture.

C'est donc relativement au domaine scientifique et purement archéologique que l'égyptologue ou l'expert ordinaire en jugera professionnellement. Le registre utilisé par Christian Jacq sera pour lui placé à un niveau plus bas que ce dont il a besoin pour le registre sublime qui ne divulguerait pas en français les secrets de la science de l'Égypte ancienne.

Mais s'il s'agit du lecteur moyen qui ne peut pas être qualifié d'expert en la matière, qui lit pour se distraire et qui n'est nullement versé dans les sciences de l'histoire ancienne, de l'archéologie et de l'égyptologie, celui-ci se verra élevé à un niveau plus haut que ce à quoi il s'attendait d'un roman où le langage lui est familier, le français à portée de main mais les domaines de connaissances tout à fait nouveaux, inattendus et en quelque sorte inimaginables. Relativement à ce lecteur-là donc qui ne savait pas grand-chose à la civilisation de l'Égypte ancienne, le registre de Christian Jacq sera estimé sublime. La perspective du double registre chez Christian Jacq aura donc raison des uns et des autres relativement à leur degré d'expertise en égyptologie, selon qu'ils sont experts ou amateurs, savants ou non connaisseurs.

CHAPTER 3 LA TRILOGIE

3.1 La dédicace choisie par Christian Jacq pour sa trilogie *La Reine Liberté*

La dédicace de la trilogie *La Reine Liberté* est identique dans les trois livres, de même que le titre est identique et les trois livres ne se distinguent au niveau du titre que par les sous titres : *L'Empire des Ténèbres, La Guerre des Couronnes, L'Épée Flamboyante*. Christian Jacq dédie chacun des livres de sa trilogie « à toutes celles et tous ceux qui ont consacré leur vie à la liberté en luttant contre les occupations, les totalitarismes et les inquisitions de toute nature. »¹

3.2 Le contexte historique choisi par Christian Jacq pour sa trilogie *La Reine Liberté*

Christian Jacq introduit le premier volume de sa trilogie en citant le témoignage de Flavius Josèphe, le grand et illustre historien juif, qui cite à son tour Manéthon, le seul Égyptien qui ait écrit une histoire de l'Égypte, au III^e siècle avant notre ère. Josèphe cite Manéthon dans son livre *Contre Apion*, où il dément les faits allégués par Apion qui dénie l'ancienneté du peuple juif². Quant à Manéthon, c'est le premier à avoir divisé l'histoire de l'Égypte ancienne en dynasties. On ne retient de lui que cette division qui s'avéra fort utile à la classification des différentes périodes historiques des pharaons et quelques fragments de ses écrits qui furent partiellement perdus puisqu'il n'en reste que ce que d'autres auteurs anciens en ont mentionné. Voici donc ce qu'écrivit Manéthon tel que cité par Josèphe :

Dieu fit souffler sur nous un vent contraire et soudainement, venant des régions de l'Est, des envahisseurs d'une race indéfinie marchèrent avec détermination contre notre pays et, aisément, sans combat, ils s'en emparèrent par la force ; ils destituèrent ceux qui le gouvernaient, puis ils incendièrent les villes sans pitié, détruisirent les temples des divinités et maltraitèrent la population avec une extrême cruauté, massacrant les hommes et emmenant leurs femmes et leurs enfants en esclavage. (Texte de Manéthon sur l'invasion des Hyksos, cité dans Flavius Josèphe, *Contre Apion*, I, 14, 75sq.)³

¹ JACQ C., *La Reine Liberté : L'Empire des Ténèbres*, Xo, Paris, 2002 p.7

² JOSÈPHE F., *Contre Apion*, Les Belles Lettres, Paris, 1930

³ JACQ C., *La Reine Liberté : l'empire des ténèbres*, Xo, Paris, 2002 p.9

Le contexte historique dans lequel se déroule l'histoire de la trilogie *La Reine Liberté* de Christian Jacq est donc réel et bien familier aux historiens. Les grands traits généraux qui marquent l'histoire de l'invasion Hyksos de l'Égypte sont conformes à la réalité. La fiction historique de Christian Jacq s'appuie admirablement sur ses techniques narratives qui font valoir ses talents de romancier. L'imagination abondante de l'auteur s'est sans doute déployée sans réserve pour tisser tous les menus détails du roman, y compris ceux qui sont relatifs aux dialogues de ses personnages, par l'intermédiaire desquels la narration avance et qui constituent la structure dialogique de la trilogie. Ces dialogues oraux dont on ne peut avoir aucune preuve écrite, ni dans le passé proche ni dans le lointain, ont un effet magique sur le déroulement des événements en créant une sorte de déclinaison de responsabilité, de dépersonnalisation de la part de l'auteur qui emprunte judicieusement cette structure dialogique, laquelle, toute personnelle qu'elle est, demeure impersonnelle par rapport à l'implication du narrateur. C'est cette même forme dialogique qui donne sa force au roman. D'ailleurs la structure dialogique ne donne pas seulement de force dans le domaine de l'imaginaire, mais également dans celui du réel. Et si nous nous arrêtons aux documents écrits du plus court des procès-verbaux ou ceux plus longs d'un procès normal, nous trouverons que la force des arguments, même s'ils sont invariables, prend plus d'ampleur dans la structure dialogique plutôt que dans la simple structure narrative. [La formule monsieur untel dit : « ... » est toujours plus forte que la formule monsieur untel dit qu'il...] Cela réside dans la puissance des guillemets pour rapporter dans le texte une voix extérieure à celle du narrateur qui emprunte celles des autres pour faire entendre la sienne.

Cependant, il faut rendre à Christian Jacq le mérite de la mesure et de la proportion dans ses inventions historiques et ses dialogues imaginaires. Sa fiction historique n'est nullement évasive, mais plutôt descriptive d'une réalité qui lui sert de base, qui lui est sous jacente et qui

devient incontestablement plausible dans le contexte fictif du roman. L'art narratif de Christian Jacq est donc à la fois fictif et imaginaire. Il s'y prend à merveille pour superposer à la guerre hyksos attestée par l'histoire, dont les recueils témoignent par les inscriptions gravées sur la pierre ou sur des papyrus miraculeusement conservés, les dialogues et les maints menus détails narratifs qui sont nécessaires pour tisser un roman de fiction historique dont la structure est à la fois fictive et romanesque, épique et romantique. Les scènes du paysage égyptien dont s'inspire Christian Jacq et qu'il peint à volonté témoignent de la visite des lieux par l'auteur passionné d'histoire égyptienne dès l'âge de treize ans et de l'intérêt qu'il y porte. Quant au contexte culturel, Christian Jacq ramène sans cesse le lecteur aux significations mystiques et spirituelles de notions en usage fréquent dans l'Égypte ancienne polythéiste.

3.3 Les Hyksos

Le terme grec *hyksos* est dérivé de l'égyptien *Heqa-oukhasout* qui signifie les chefs des nations étrangères. Les Hyksos désignent donc une population asiatique indéterminée à cause de la multiplicité d'origines des mercenaires qui en formaient l'armée. Ils venaient vraisemblablement d'Asie et sont entrés en Égypte pour la gouverner et l'assujettir en empruntant la voie de terre par le nord-est du delta. C'est par cette même voie que l'Égypte connut des agresseurs ultérieurs. Ils ont formé la XVe et la XVIe dynasties. Leur règne se situe dans la Seconde Période Intermédiaire qui est postérieure au Moyen Empire et antérieure au Nouvel Empire. Sur le plan chronologique, les dynasties hyksos ont coexisté avec la XIVe dynastie à Saïs et la XVIIe dynastie à Thèbes. Le parallélisme ou la simultanéité des dynasties en cette période de la fin du XVIIIe siècle avant J.-C. constitue une grande complexité pour le calcul des dates. Les Hyksos sont cependant les envahisseurs qui ont occupé l'Égypte vers 1785 et jusqu'à environ 1560 avant J.-C. pendant près de deux siècles. Ils ont été battus par l'armée de Thèbes (XIIIe – XVIIIe dynastie) et l'Égypte a été définitivement libérée de leur joug sous le

règne de la reine Ahotep (XVIIe et XVIIIe dynasties) marqué par la succession de trois pharaons : Seqen-en-Râ, Kamès (XVIIe dynastie) et Amosé (XVIIIe dynastie). L'Égypte septentrionale, située au nord, a non seulement subi l'invasion hyksos mais aussi d'autres invasions ultérieures, tandis que la Haute Égypte, située au sud, en a été moins affectée, à cause de sa position géographique stratégique, car le courant du fleuve du Nil va du sud au nord de l'Égypte et par conséquent rend la navigation bien plus difficile vers le sud, d'où le fait que la Haute Égypte soit moins facilement accessible. Les envahisseurs de l'Égypte, que ce soit les Hyksos ou ceux qui sont venus à d'autres époques, Perses, Libyens, Grecs, Romains, ont adopté le mode d'écriture hiéroglyphique pour éterniser les noms de leurs rois, dans des cartouches comme le faisaient les pharaons égyptiens, ainsi que certaines des coutumes égyptiennes, car ils ont voulu se doter de la grandeur des pharaons et s'attribuer leur souveraineté. C'est dans cette diversité que converge le caractère cosmopolite de l'Égypte et surtout d'Alexandrie qui a été la capitale culturelle de l'ancien monde et un centre hellénistique par excellence.

3.3.1 Diglossie du Copte

Quant à la dernière invasion de l'Égypte moderne par les Arabes au VIIe siècle après Jésus-Christ, elle se distingue linguistiquement et culturellement des autres invasions en ce que les Arabes n'ont ni adopté la langue égyptienne ni voulu hériter du patrimoine culturel pharaonique. Cette fois ce sont les Égyptiens qui ont appris la langue des arabes sans renoncer à la leur et sans la leur apprendre, non pas parce qu'eux-mêmes ne la parlaient plus puisqu'ils ont continué de l'utiliser pendant environ six cents ans jusqu'au XIIIe siècle après J.-C, mais pour des raisons d'ordre politique qui répondent aux soucis premiers du pouvoir colonisateur qui consistent à éradiquer la langue autochtone du pays conquis pour imposer la sienne. Dans cette absence d'échange le manque de réceptivité linguistique a fait que les Arabes ont baptisé de « Copte » la nationalité et la langue égyptiennes, en faisant dériver la consonne gutturale [k] du

[g] grec, langue dont ils étaient instruits mais qu'ils prononçaient mal, et le terme grec « Ægyptos » devint ainsi dans leur langue « kæpte », d'où le substantif et l'adjectif copte qui continue de désigner jusqu'aujourd'hui les originaires autochtones descendants des pharaons.

3.3.2 L'état actuel de langue égyptienne

Tandis que la langue égyptienne [copte] était passée en état de diglossie sous l'empire Grec [~ 330 Avant J.-C – ~ 30 après J.-C] et Romain [~ 30 – ~ 666] et que le bilinguisme grec et latin, quoi qu'ayant largement prévalu ne laissait pas de coexister avec la langue copte, sous l'hégémonie arabe, l'état de diglossie du copte ne fit que régresser : aujourd'hui le copte n'est parlé couramment que de quelques rares familles Égyptiennes et n'est utilisé comme langue liturgique qu'en parallèle avec l'arabe [en Égypte et dans les pays arabes], l'italien [en Italie], l'espagnol [en Espagne et en Amérique du Sud], l'allemand [en Allemagne, en Suisse et en Autriche], le français [en France, en Suisse, en Belgique et au Canada] et l'anglais [en Angleterre, en Australie, en Nouvelle Zélande, au Canada anglais et aux Etats-Unis]. Ainsi le copte est passé de l'état de diglossie vers un état de quasi disparition.

CHAPTER 4 LE FÉMINISME : CAUSE, MOUVEMENT ET ANTHROPONYMIE

La cause du féminisme, qui relève de l'humanisme, occupe une grande place ainsi qu'une importance prédominante toute digne d'intérêt et de mérite dans la littérature française depuis ses formes les plus anciennes et jusqu'aujourd'hui, en passant par Molière qui soulève la cause féminine et satirise la misogynie dans plusieurs de ses œuvres dont *Les Femmes Savantes*, *L'École des Femmes*, *Les Précieuses Ridicules* et *Le Misanthrope*. La cause féminine qu'il traite y est bien développée et défendue par ses personnages subalternes qui essayent de faire entendre raison à ses héros, ce qui ne laisse pas d'être une cause gagnante à la fin, à cause du thème de la féminité qui y surgit et qui porte à la réflexion, ce qui ne manque pas de remettre en question le statut féminin, avec la meilleure influence sociale possible. Cependant Molière n'a pas inventé le féminisme, il n'a fait que se saisir d'un courant d'idées bien en place déjà avant lui et qui n'a pas disparu après lui. Si de son côté, par ailleurs, La Rochefoucauld affirme que « l'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison »¹, il entend par cette taquinerie en manière de plaisanterie sans doute mieux pourfendre les misogynes en leur cédant le terrain majoritaire, mais il coupe court à leur misogynie en leur soutirant le droit d'instituer des lois contre la femme, droit dont ils se seraient servis s'il avait utilisé l'adjectif *toutes* au lieu du substantif *la plupart*, nuance qui démontre l'intelligence du pro féminisme chez un écrivain de grand talent dont les écrits sont si riches de sens qu'ils sont imperceptibles par le biais immédiat d'une première lecture et qu'ils exigent une analyse profonde et plus d'une lecture pour en percevoir toute la richesse. Quant à Christian Jacq, c'est un aperçu anachronique qu'il déploie dans sa vision du féminisme pharaonique qui, selon lui, a été une cause de scandale pour les différents envahisseurs aux différentes époques et qui a constitué un point majeur sur lequel leurs

¹ LA ROCHEFOUCAULD F., *Maximes*, Garnier, Paris, 1999 § 340

mesures de réformes ont arbitré. Ainsi l'antiféminisme hyksos se donne pour tâche de faire disparaître l'égalité entre l'homme et la femme qui subsistait de la civilisation pharaonique : « Les Égyptiennes étaient perverties par leur liberté, rappela l'empereur. Notre loi exige que toute femelle soit soumise à un mâle, seul capable de prendre des décisions. » (*E.T_208*)

Cependant il ne faut pas perdre de vue que ce prestige du féminisme égyptien est exploité par des reines grecques telles que Cléopâtre et Arsinoé, qui incarnent la déesse Isis pour instituer et consolider leur pouvoir. Cléopâtre se fait appeler « la nouvelle Isis » pour recréer un âge d'or des anciens pharaons avec Antoine qu'elle nomme « Osiris » (*Égyptiennes_150*)

4.1 La pensée féministe de Christian Jacq

Christian Jacq s'est emparé de la cause féminine dans sa trilogie *La Reine Liberté* et son essai *Les Égyptiennes* en adoptant le féminisme comme base de sa pensée libératrice à rebours par anachronisme où il ne revendique pas seulement la liberté de la femme, mais il va jusqu'à revendiquer celle des hommes par une femme, en l'occurrence la reine de Thèbes Ahotep dans la trilogie, et par le biais d'un autre anachronisme, celle-ci est la figure symbolisant anachroniquement le général Charles de Gaulle qui organise la résistance et achève la libération.

Christian Jacq va donc jusqu'à personnifier la liberté elle-même en une femme qui en devient le noyau, la figure, l'agent, le moyen, la volonté et l'accomplissement. Cette vision doublement anachronique où l'émancipation de la femme est pour le moins surprenante par rapport à la période de l'antiquité où se situent les écrits de Christian Jacq nous laisse dans l'étonnement quant à la servitude dans laquelle elle aurait été auparavant pour s'en affranchir, car pour se libérer, il faut avoir eu des chaînes, or il ne peut être question de liberté là où il n'y a point eu de chaînes. La pensée féministe de Christian Jacq se distingue aussi par un déblayage de terrain considérable pour éliminer des préjugés tels que ceux du mariage entre frère et sœur chez les pharaons. Il en prouve la fausseté et insiste sur la nécessité de « se méfier de nos projections

sur l'Égypte pharaonique. » (*Égyptiennes*_169) Quant à l'origine de ce mythe, Christian Jacq en analyse la provenance chez Diodore de Sicile qui « semble ignorer que la femme appelle son mari 'mon frère', et le mari sa femme 'ma sœur'... il n'existe aucun exemple de mariage entre un frère et une sœur de sang » avant l'époque ptolémaïque dont « la cour grecque d'Alexandrie célébra peut-être des mariages réels entre frère et sœur, pour perpétuer la pureté dynastique. » (*Égyptiennes*_168) Quant au mythe de la « polyandrie », Christian Jacq prouve qu'il est également faux et qu'il s'agissait pour les deux reines accusées d'avoir eu deux maris de mariages « successifs... après une période de veuvage » (*Égyptiennes*_168) et non pas simultanés.

4.1.1 La femme égyptienne : un être lumineux à part entière

La femme de l'Égypte ancienne est prêtresse, prophétesse et déesse. Elle est également souveraine ou pharaon, comme la célèbre Hatshepsout². Telle que représentée par Christian Jacq, dans *Les Égyptiennes* la femme dans la société égyptienne pharaonique est gouvernante et non pas gouvernée. Ne fut-ce que sur le plan strictement linguistique, ce rôle de gouverneur révolutionne, outre nos données sémantiques, nos critères sociaux, par rapport à une époque si reculée de l'histoire où l'anachronisme de la liberté cadre mal avec les critères du féminisme.

4.1.2 Le mythe matriarcal

Aucune tradition dans le monde antique ou moderne n'a jamais connu de place aussi privilégiée ni de statut aussi libéral, selon Christian Jacq, pour la femme : « Les premiers Grecs qui visitèrent l'Égypte furent choqués par l'autonomie accordée aux Égyptiennes ; le géographe

² JACQ C., *Les Égyptiennes*, Perrin, Paris, 1996 (Voir en particulier *La Reine Hatshepsout*, p. 65 ; *Hatshepsout Pharaon*, p.71 ; *Hatshepsout, Soleil Féminin*, p. 76 ; *Hatshepsout Maître d'œuvre*, 80 et les autres chapitres qui lui sont consacrés jusqu'à p. 95)

Diodore de Sicile³, bouleversé, va jusqu'à prétendre que la femme d'Égypte a pleins pouvoirs sur son mari, ce qui a laissé croire, à tort, à l'existence d'un matriarcat sur les rives du Nil. »⁴

4.2 Le statut du nom de la femme dans l'Égypte ancienne et moderne

Christian Jacq écrit à propos de la question du nom dans son introduction aux *Égyptiennes* : « Au fil des pages, nous rencontrerons des reines, des inconnues, des femmes de pouvoir, des femmes au travail, des prêtresses, des servantes, des épouses, des mères ; aucune d'elles n'aurait pu s'appeler « madame Anatole Dupont », ce qui suppose l'anéantissement de son nom, de son prénom et un total effacement derrière son mari. L'Égyptienne affirma son nom et sa personnalité, sans pour autant entrer dans un processus de compétition avec l'homme, parce qu'il lui fut possible d'exprimer pleinement sa capacité d'être conscient et responsable. »⁵ Il faut remarquer qu'en Égypte, jusqu'aujourd'hui, la femme mariée garde son nom de jeune fille. Quand il lui arrive de remplir des formulaires de fiches d'identité française, par exemple, pour obtenir un visa de tourisme ou autre pour partir en France, le consul doit éclaircir ce point avant de lui permettre de toucher le sol français. Il lui demande si elle a fait une faute en écrivant son nom de famille et son nom de jeune fille identiquement. Si elle répond par la négative, il éclaircit la situation autrement. Il lui dit qu'il aurait donc fallu laisser la case à côté du nom de famille vide puisqu'elle n'est pas mariée, et qu'il aurait fallu cocher plutôt celle à côté de « Mlle », non point celle à côté de « Mme ». Si la dame répond : « Mais si, je suis mariée », le consul de France la corrige encore et lui dit : « Puisque vous êtes mariée, madame, il aurait fallu écrire le nom de la famille de votre mari et non pas votre nom de famille à vous. » Notre dame voyant son visa en danger de refus à cause d'une question de nom à laquelle elle voudrait couper court pour partir en France, s'excuse, corrige, remercie, prend son passeport et s'en va. Elle se console

³ SICILE D., *La Naissance des Dieux et des Hommes*, Les Belles Lettres, Paris, 1991

⁴ JACQ C., *Les Égyptiennes*, Perrin, Paris, 1996 p. 12

⁵ JACQ C., *Les Égyptiennes*, Perrin, Paris, 1996 p. 13

toutefois en se disant qu'elle porte déjà le nom de son mari gravé dans son alliance au doigt, pourquoi ne le porterait-elle pas encore sur son visa ? Et de toutes façons à la douane, les Égyptiens, qui ne lisent pas le français, ne regardent que les noms écrits en arabe et les Français, qui ne savent pas lire l'arabe, ne regardent que ceux qui sont écrits en français. Plus d'ennuis possibles. Il n'y aura aucun risque de confusion. Rien à craindre de ce côté. La question du nom de la femme constitue pourtant un paradoxe important parmi les mœurs égyptiennes observées jusqu'à présent, quoique révolues puisqu'elles ont disparu pour la plupart de la civilisation moderne ; car même en Égypte moderne où la coutume de conserver le nom de jeune fille après le mariage et de ne point adopter le nom de famille de l'époux s'est conservée, personne ne croit que c'est le prolongement d'une tradition pharaonique et d'ailleurs si cette croyance se répandait, une loi sortirait le lendemain pour la changer

4.3 Anthroponymie féminine orientale

Quant à certains orientaux dont les Arabes hors d'Égypte, ils gardent le nom de jeune fille de leurs femmes après le mariage pour la raison qu'elle est une épouse parmi une infinité d'autres si elle est devenue la femme d'un homme qui divorce fréquemment, ou elle est une épouse parmi quatre légitimes, si l'époux n'est pas un adepte du divorce, et il importe que toutes ces femmes ne portent pas le même nom du même homme qui les a toutes pour épouses, autrement il y aurait grande possibilité de confondre leur identité, surtout si quelques unes portent le même prénom, ce qui arrive couramment. Ce méli-mélo anthroponymique, ajouté au foulard qui couvre de la tête aux pieds les traits de leurs corps et ceux de leurs visages aurait fini par rendre ces créatures tout à fait méconnaissables. La raison pour laquelle les musulmans gardent leur nom de jeune fille après leur mariage a donc le meilleur fondement du monde en préservant leur personnalité et leur féminité, droits sacrés qui leur sont octroyés par leurs législateurs. Les Arabes d'Égypte qui se distinguent beaucoup des autres populations comme se

sont toujours distingués ceux qui ont habité ce pays cosmopolite, parce qu'ils n'exercent pas la polygamie, quoique la loi civile ne le leur interdise point, n'ont pas les mêmes fondements à l'origine de leur coutume anthroponymique qui fait conserver à la femme son nom de jeune fille après le mariage. Mais si l'un d'eux s'avisait d'en tirer profit, il serait si mal vu de toute la société et en deviendrait si malheureux que son exemple suffirait à décourager quiconque voudrait l'imiter.

4.4 Le statut du nom de la femme occidentale

La perte de son nom de famille par la femme occidentale n'en est pas vraiment une, puisque toute perte qui se termine en gain, ne peut pas être considérée en tant que telle. Christian Jacq exagère beaucoup trop l'effacement de la personnalité de la femme occidentale derrière son mari en se basant sur son renoncement au nom de jeune fille. Ce point de « total effacement derrière son mari »⁶ serait critique si elle partageait ce mari avec d'autres femmes. Mais il est inoffensif en ce que la femme honore son mari en portant son nom, et l'homme honore sa femme, comme marque supplémentaire de son amour, en lui attribuant son nom. Par l'appellation du nom du mari, la femme gagne un nouveau nom qui inaugure sa nouvelle vie conjugale. Il ne s'agit donc pas de perdre mais au contraire de gagner. Et on ne peut pas parler d'avoir perdu quelque chose qu'on a retrouvé, ce qui est perdu c'est ce qu'on ne retrouve jamais. La femme occidentale aurait fait une perte si elle devait renoncer à son nom sans en acquérir un autre. Ou encore s'il lui fallait par exemple renoncer à son nom à partir d'un certain âge où elle mûrit pour se donner en mariage, jusqu'à ce qu'elle trouve un mari, mais entre-temps elle n'aurait pas de nom. Dans des cas pareils et une infinité d'autres dont l'absurdité serait déconcertante, Christian Jacq aurait eu raison de parler de perte, due à cette perte de nom que la

⁶ Ibid.

perte de la personnalité implique. Ce que Christian Jacq appelle perte dans sa comparaison des civilisations ancienne et moderne, il devrait l'appeler plutôt échange. Et en réalité, tout échange est une perte d'une chose contre le gain d'une autre. C'est la loi de la nature, du commerce et de la vie. Mais Christian Jacq ne comprend-il pas vraiment ou fait-il semblant afin de s'attaquer au mariage occidental en tant qu'institution sociale, ou encore désire-t-il réformer les codes civils du mariage en occident ? Quelles que soient ses raisons, il a tort sur ce point et nul ne peut lui donner raison sur sa considération que l'acquisition du nom de son mari ferait perdre à la femme occidentale sa personnalité ou causerait son « total effacement derrière son mari »⁷. D'ailleurs Lavoisier, le célèbre chimiste français l'a bien dit : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». Ce que Christian Jacq passe sous silence et qui constitue la source de son erreur c'est que les anciens Égyptiens croyaient que la personnalité morale humaine, l'identité spirituelle résidait dans le « nom propre » (Wagman, 2008) que l'on portait, que l'on soit homme ou femme. La prétention à l'effacement de la personnalité féminine occidentale que Christian Jacq attribue à l'acquisition du nom de l'époux, sans en avoir le droit et bien à tort, sera sans doute parmi les facteurs qui ne lui vaudront point un statut prestigieux au sein de la critique littéraire, voire même aucun écho de la part des critiques, qui ne peuvent s'empêcher de voir un tel extrémisme d'un mauvais œil.

4.4.1 L'Anthroponymie dans l'Égypte ancienne

Le statut du nom propre occupe, comme on vient de le dire, une place distinguée dans la pensée des anciens Égyptiens que Christian Jacq mentionne à l'occasion des noms de Hatchepsout : « On n'insistera jamais assez sur les noms donnés à un pharaon au début de son règne ; ils définissent à la fois son être et sa manière particulière d'envisager sa fonction. »

⁷ Ibid.

(*Égyptiennes_74*) En effet, les anciens Égyptiens croyaient au dualisme de la personne humaine en ce sens que pour identifier un être humain il suffisait que celui-ci possédât deux qualités, l'une visible, l'autre invisible ; l'une concrète, l'autre abstraite ; l'une physique et l'autre métaphysique ; à savoir, « une ombre et un nom » (Wagman, 2008). L'ombre indiquait, à la manière d'un miroir, que cet être avait un corps, s'il reflétait une ombre, c'était une preuve suffisante pour satisfaire le premier critère d'identification. L'ombre servait d'horloge aux anciens Égyptiens, tant elle occupait une place importante dans leur pensée, ils mesuraient le temps grâce à elle. Le nom propre comptait encore beaucoup plus chez eux, en ce sens que non seulement il leur servait à identifier une personne humaine, mais il constituait la clé de cette personne, qui pouvait donner pouvoir, autorité et domination sur elle par quiconque pouvait savoir cet attribut qui la caractérisait.

4.4.2 Le nom propre et le pouvoir

Le nom propre, dans la vieille pensée égyptienne, est donc beaucoup plus qu'un simple titre, il constitue la dimension distinctive de l'identité humaine, en ce sens que la vie, la personnalité et le destin y sont contenus. Savoir le nom d'une personne équivalait à savoir comment la diriger, la dominer, lui plaire, l'approcher, l'éloigner, bref tous les pouvoirs qu'on peut exercer sur n'importe qui devenaient possibles à partir de la connaissance de son nom.

Sachant l'importance du statut anthroponymique de la pensée pharaonique, on peut mieux comprendre pourquoi Christian Jacq interprète systématiquement en donnant leur traduction les multitudes de noms féminins dont il fait l'inventaire dans *Les Égyptiennes*; ainsi : « Isis »⁸ signifie « le trône » (*Égyptiennes_20*) mais aussi « la Vénérable, jaillie de la lumière, issue de la pupille d'Atoum (le principe créateur) » (*Égyptiennes _ 19*) ; Nephtys, sœur d'Isis, signifie « la

⁸ Ibid.

maîtresse du temple » (*Égyptiennes_18*) ; Néfertiti « la belle est venue » (*Égyptiennes_105*).

Dans *Les Égyptiennes* Christian Jacq a choisi de ne parler surtout que du beau sexe. Il faudra se référer ailleurs pour la signification des noms masculins.

4.5 La gouvernante

La gouvernante de la civilisation pharaonique n'est pas la femme de ménage qui s'occupe de nettoyer la maison d'un homme célibataire. Elle n'est pas non plus celle qui s'occupe de l'éducation des enfants d'une famille qui n'est pas la sienne. L'Égyptienne est gouvernante au même titre qu'un gouvernant qui s'occupe des affaires du gouvernement de son pays. Cependant, comment bouleverser une telle notion, surtout lorsqu'elle est une norme sociale et politique excluant la femme et qu'elle est si profondément ancrée dans la pensée de toute autre civilisation au point de faire partie du vocabulaire de la langue elle-même, qu'elle soit parlée ou écrite ? Le gouvernant est, par définition, un homme d'État dans notre terminologie quotidienne et séculaire. C'est dans le cadre de ce même vocabulaire que, par définition, une gouvernante est une femme de ménage, ou la servante d'enfants dont la mère est défunte ou ne s'en occupe pas pour n'importe quelle raison ; la gouvernante joue donc le rôle de substitut, moins l'amour et l'autorité naturels propres au statut de mère de famille qui ne peuvent être substitués et dont la gouvernante par définition ne peut être dotée. Ce sont de telles idées révolutionnaires qui vont peut-être valoir à Christian Jacq une grande réserve de la part des critiques qui n'osent pas se prononcer ouvertement sur une question aussi délicate que celle du statut de la femme au sein du gouvernement et dans laquelle on ne fait encore que progresser en trébuchant et à pas très lents.

4.5.1 La féminisation des noms de profession

Aujourd'hui encore, dans de nombreux pays sous développés, la femme n'est pas considérée comme l'égal de l'homme mais comme un être inférieur. La question de la

féménisation des noms de profession n'avance pas au rythme auquel elle devrait avancer et son développement, bien chétif, traîne en longueur.

4.5.2 Trois facteurs que la féminisation devrait prendre en considération

Ce retard à cause duquel la féminisation des noms de profession fait peu de progrès est dû à trois facteurs principaux :

1. la rareté actuelle
2. la brièveté temporelle
3. l'opiniâtreté partielle

En effet, il n'y a pas beaucoup de femmes premier ministre par exemple actuellement, cette rareté actuelle n'accélère pas la féminisation. Ça ne fait pas longtemps que les femmes ont accédé aux postes de médecins, d'ingénieurs, d'écrivains etc., cette brièveté temporelle est responsable du retard de la féminisation où dans un temps futur, moins bref, la réflexion aura mûri davantage vers une solution pour le français universel.

Tandis qu'en Suisse et au Canada le féminin pour la profession d'écrivaine a été adopté, d'autres pays francophones s'opiniâtrent à ne pas prendre parti, ce qui renvoie la question à un partage partiel où le français universel semble divisé.

4.6 Polygamie des rois à partir du nouvel empire

Ce qui a contribué à la grandeur de la femme dans la société pharaonique et à son égalité absolue en droits et en devoirs avec l'homme, c'est l'institution elle-même des lois en cours à l'époque qui donnait à la femme le droit de divorcer son époux si tel était son bon vouloir, droit aujourd'hui révolu, ayant été banni de la législation égyptienne qui s'inspire largement pour son code civil (non pas pénal heureusement, autrement on couperait la main des voleurs et des fausement accusés de vol ; on lapiderait les femmes adultères et celles fausement accusées de tromper leur mari) de la *Shariah islamique*. À propos de l'impossibilité pour la femme de demander le divorce, il faut voir l'acerbe critique sociale de cette injustice infligée à la femme

dans l'admirable film⁹ de Faten Hamama (femme d'Omar Sharif) de 1974 *J'exige une solution* qui remet en question le bannissement de ce droit dont la femme égyptienne avait jadis joui et continué d'en jouir depuis l'antiquité jusqu'à l'invasion arabe de l'Égypte au VIIe siècle après J.-C.

De plus, la société égyptienne pharaonique était monogamique. L'homme n'avait qu'une seule épouse. Ce n'est que suite à l'invasion hyksos, dans la période tardive dite du nouvel empire et dans celle dite de la basse époque, que les rois ont commencé à épouser en grand nombre des femmes étrangères pour se rallier des alliances diplomatiques, afin de prévenir pacifiquement des invasions de pays voisins, ou pour sceller un pacte de cessez-le-feu entre l'Égypte et des adversaires avec lesquels elle était en guerre, que la polygamie devint une pratique courante dans la cour royale des pharaons, mais cependant, elle ne s'infiltra jamais dans le peuple qui conserva ses pratiques monogamiques et ne connut aucune tradition maritale outre celle de la monogamie (Wagman, 2008), et cela jusqu'aujourd'hui et en dépit de l'occupation arabe dont les lois tolèrent la polygamie telle que prescrite par le saint prophète qui a écrit le livre de Dieu de l'Alcoran. Toutefois, les interprétations concernant la polygamie des rois sont variables. Beaucoup d'historiens s'accordent pour en attribuer la raison à la volonté de la cour consistant à assurer la succession au trône, par un fils aîné mâle né du sang royal ; au cas où celui-ci en viendrait à mourir sans laisser de descendance, il fallait qu'il eût un frère qui puisse le remplacer sur le trône et gouverner l'Égypte. Selon cette hypothèse, la garantie d'avoir toujours un pharaon qui règne sur l'Égypte serait proportionnelle au nombre de mâles engendrés par le roi. Pour être considérable et digne d'assurer un trône qui ne soit jamais vacant, ce nombre, à l'évidence, ne pouvait pas être obtenu à partir d'une seule femme. Quelle que soit la raison,

⁹ FATEN H., *J'exige une solution*, Le Caire, 1974

mesure diplomatique ou progéniture prolifique, toujours est-il que la polygamie n'était admise que pour le seul monarque sans l'être chez le peuple. Comme la polygamie n'était ni répandue en Égypte ancienne ni ne faisait partie du patrimoine culturel pharaonique, les pharaons tardifs qui l'ont exercée n'en ont point puisé la source dans l'héritage de leurs pères mais dans celui de pays voisins étrangers qu'ils voulaient se rallier pour avoir la paix. Les mœurs et les coutumes qui formaient l'ensemble des traditions sociales de l'Égypte ancienne y étaient étrangères. La polygamie qui s'est introduite dans la famille royale, qui constitue la première décadence altérant le prestige de la femme, non seulement ne s'est pas répandue chez le peuple, mais elle n'a pas non plus servi de modèle dans la cour où les courtisans les plus rapprochés du pharaon continuaient à observer la coutume monogamique de l'épouse unique. Le fait que ni le peuple ni les courtisans n'ont adopté la polygamie permet d'affirmer que la monogamie était la règle qui régissait la société égyptienne pharaonique et qui assurait à la femme ses droits et sa dignité. L'infraction de cette tradition ancestrale par les seuls souverains royaux ne peut être considérée que comme l'exception qui confirme la règle. Par ailleurs, cela prouve la force du respect de la femme égyptienne chez le peuple qui aurait pu facilement se modeler sur l'exemple de son pharaon. Il est en effet commun au peuple d'imiter ses dirigeants. Mais ce phénomène ne se produisit pas sur la terre d'Égypte chez les enfants du Nil qui n'ont donc pas trahi la tradition monogamique héritée de leurs ancêtres. Il y a dans ce phénomène à l'instar de toute autre civilisation l'inauguration imperceptible d'une fissure qui va marquer l'inconstance des rapports gouvernants/gouvernés consistant en une désinvolture détachant le peuple, ou pour le moins la classe intellectuelle égyptienne des prêtres et des scribes de la cour royale de pharaon, du régime politique en charge du gouvernement au pouvoir.

4.6.1 Monogamie relative et monogamie absolue

Si le roi se voyait forcé de se plier aux mœurs polygamiques pour remplir ses responsabilités en multipliant sa progéniture ou pour assurer la sûreté et la sécurité avec les pays voisins, il laissait l'entière liberté à ses sujets qui pouvaient faire de même et prendre plusieurs femmes. Mais non seulement le peuple même ne s'est point conformé aux nouvelles mœurs polygamiques royales qui étaient à sa portée du fait que son roi les exerçait et lui laissait la liberté de le faire, mais encore la classe sacerdotale des prêtres et des prêtresses, qui auraient pu aller jusqu'à changer les lois en faveur de la nouvelle pratique polygamique, ne les ont point observées non plus, voire même, ceux-ci pratiquaient une monogamie encore plus stricte que celle du peuple. En effet, en cas de veuvage les gens du peuple pouvaient se remarier et le faisaient souvent. Cela leur permettait de demeurer dans la coutume monogamique, même si en se mariant pour une seconde fois, l'ombre de la polygamie pouvait rôder sur leur remariage. Mais comme en cas de veuvage celui des époux qui demeurait vivant ne contractait pas de remariage simultané et que celui des époux qui était défunt dissolvait par sa mort le premier mariage, la coutume monogamique ne se trouvait pas ainsi violée. Quant au veuvage des prêtres et des prêtresses, il ne constituait pas une raison suffisante pour contracter un nouveau mariage après la mort de leur époux ou de leur épouse. Les provisions de loi qui régissaient le sacerdoce ancien de l'Égypte pharaonique n'ont pas changé avec la nouvelle vague polygamique des rois du nouvel empire. Ce n'est qu'au prix d'être exclu du sacerdoce qu'un prêtre pouvait se remarier en cas de veuvage. Cette coutume de monogamie absolue n'admettait pas non plus le divorce, ni de la part de l'homme, ni de la part de la femme. La monogamie du peuple était donc relative puisque la femme aussi bien que l'homme avait la liberté de divorcer et de se remarier après un

divorce ou après un veuvage. Mais la monogamie du sacerdoce était « absolue »¹⁰ et ne licenciait le remariage ni dans un cas ni dans l'autre.

4.6.2 Monogamie sacerdotale et monogamie royale

C'est à cette coutume de monogamie absolue réservée au sacerdoce que Christian Jacq fait adhérer Ahotep, l'héroïne de sa trilogie, la reine de Thèbes, qui se garde de se remarier, pour se réserver à la fonction sacerdotale de « l'Épouse de Dieu »¹¹ après la libération de l'Égypte. En vue de son admission à cette fonction, elle refuse la main du roi Cnossos qui régnait sur la Crète et qui voulait l'épouser¹². Selon Christian Jacq ce serait elle qui aurait créé cette fonction. Le fait que la reine Ahotep ait inventé cette fonction de la monogamie absolue des femmes ou « d'épouse de Dieu » plutôt qu'elle en aurait hérité d'une tradition pharaonique antérieure déjà bien en place dans les mœurs égyptiennes, pour le moins suspect, ne fait qu'ajouter aux fantaisies anachroniques de Christian Jacq qui déplace les colonnes normatives du temps et exagère énormément le génie pionnier de son héroïne afin de lui donner les qualités et le caractère qui la rendent incontestablement digne de respect en la manifestant comme étant première en tout, comme si les règles de spiritualité de la civilisation pharaonique n'avaient jamais existé au préalable, ce qui est évidemment faux.

Les détails concernant les vœux de la reine à ne pas se remarier confirment par sa déclaration : « Jamais je ne me remarierai, et mon unique compagnon restera mon mari »¹³ le concept ancien de la monogamie absolue du sacerdoce et en relèvent, mais cela encore, Christian Jacq n'en dit pas un mot, ni dans sa trilogie ni dans *les Égyptiennes*, ce qui constitue encore une lacune qui ne le favorise pas auprès de la critique. Christian Jacq fait alterner souvent de cette

¹⁰ CHENOUDA III, *Code législatif de la Monogamie : l'Épouse Unique*, Presses de la faculté cléricale copte, le Caire, 1986

¹¹ JACQ C., *La Guerre des Couronnes*, Xo, Paris, 2002 p. 34

¹² JACQ C., *La Reine Liberté : L'Épée Flamboyante*, Xo, Paris, 2002 § 29 p. 187

¹³ JACQ C., *La Guerre des Couronnes*, Xo, Paris, 2002 p. 34

manière ses inventions et les coutumes pharaoniques sacerdotales préexistantes dont il s'inspire pour développer sa fiction et donner la parole à ses personnages, mais dans ce cas son omission de la coutume pharaonique de la monogamie absolue de la classe sacerdotale rejoint son omission de l'anthroponymie dans la pensée de l'Égypte ancienne, omissions qui faussent le contexte culturel dont il se sert et qui le font se targuer d'inventions qui ne sont point propres aux contextes qu'il leur donne, mais qu'il fait paraître comme telles pour leur donner des conséquences dramatiques qui servent son génie de romancier et les monopoliser au nom de ses fictions, négligeant ainsi l'intelligence de la critique hormis son public qui entend parler d'égyptologie pour la première fois ou encore celui qui ne se soucie pas du concept d'honnêteté académique ou de propriété intellectuelle. Ces emprunts inappropriés sont certes irritants pour le lecteur critique qu'il soit égyptologue ou pas, il suffit de connaître des rudiments d'égyptologie pour s'apercevoir de telles imprécisions.

4.7 Le mariage morganatique et l'hypergamie

Le prince européen qui épousait une femme de rang inférieur ne pouvait ni l'élever à son rang ni faire hériter ses enfants du trône, des biens fonciers et de tout le reste des avantages que comporte l'héritage des souverains, en vertu du mariage morganatique. S'il en est ainsi du statut du souverain, combien plus en serait-il encore de celui d'une princesse qui épouserait un homme de rang inférieur ? Cette perspective était exclue de la législation et il est aisé de comprendre que ce que la loi interdit aux hommes, à plus forte raison elle ne va pas le permettre aux femmes. Cependant, Christian Jacq introduit l'hypergamie en unissant par les liens d'un mariage qui défie les règles morganatiques la jeune princesse de Thèbes, avec un jardinier, Seqen, qui devient le pharaon de Haute Égypte. Par ce mariage anti-morganatique qui semble relever de l'hypergamie, Christian Jacq défie l'institution occidentale du mariage en l'utilisant abruptement sans introduction et sans développement comme base de sa fiction dans toute la trilogie. Il défie

la législation morganatique européenne doublement. D'une part en élevant sur le trône l'être de rang inférieur, d'autre part en assignant à une femme le soin de troubler l'ordre morganatique et d'occuper le rang supérieur dans l'équation de l'hypergamie. Ce double défi méritait quelque soin réconciliateur pour édulcorer l'offense faite à la mentalité occidentale où le mariage idéalement contribue au maintien des rangs respectifs des classes sociales et des races humaines. Car on pourrait aisément imaginer qu'un homme impose son autorité pour faire une exception à la règle, mais il nous est plus difficile d'accorder ce privilège à une femme puisque d'une part les provisions privant de l'héritage portent justement sur elle, et d'autre part, le cas n'est même pas prévu dans la législation morganatique, qui n'indique rien au sujet de situations hors du commun et inimaginables ; en effet, notre culture, notre civilisation, notre code civil, nos normes sociales n'ont rien prévu pour le gouvernement des femmes. Christian Jacq n'a pas fait assez de provisions à la transgression de cette règle morganatique dans son usage de l'hypergamie pour la rendre acceptable et pour que son invention fictive soit plus plausible, ou du moins vraisemblable, car il aurait pu au moins faire élever quelques protestations, soulever quelques objections, ou encore ne fut-ce que mentionner quelque résistance de la part des thébains pour souligner l'irrégularité de la situation dans laquelle leur futur pharaon s'avère n'être pas de sang royal, et pour rendre la chose croyable à ses lecteurs qui, le sachant Français comme eux, lui pardonnent d'autant moins cette brusquerie sans la courtoisie d'une explication pour les initier à l'extravagance de cette idée étrangère. Il aurait pu même insérer une sorte de dialogue secret entre la princesse et la reine mère, par exemple, à ce sujet, puisqu'il excelle si bien dans le style dialogique, mais il n'en fait rien, à la grande déception du critique, [non pas du lecteur commun qui est prêt à gober n'importe quoi pourvu que ce soit distrayant] qui se voit frustré d'une explication qui lui était due et scandalisé parce qu'elle ne l'est pas. Il se peut que la grandeur de

la femme égyptienne ait causé par un effet contraire un excès de féminisme chez l'auteur qui aurait par conséquent sous estimé à la fois le statut de la femme occidentale et celui de l'homme. Ce qui l'a conduit à laisser des failles, pour ne pas dire des fautes, qui rendent son récit déficient aux yeux des critiques littéraires sérieux que de tels soubresauts sociaux et de telles transgressions aux traditions occidentales ne pouvaient convaincre ni de prendre au sérieux Christian Jacq, ni d'entrer dans son jeu imaginaire jugé ainsi inconsistant avec sa propre culture, vis-à-vis de ses propres concitoyens et par conséquent déficient. Le fait que Christian Jacq défie la provision morgantique du mariage sans se justifier et sans s'en excuser aux lecteurs français ne joue pas en sa faveur auprès des critiques. En gardant le silence sur ce point de l'hypergamie inconnu en occident, Christian Jacq laisse une lacune incongrue dans sa trilogie que le lecteur Européen n'arrive pas à combler et fait faire aux critiques sérieux parmi ses lecteurs un abrupte saut auxquels il aurait dû d'abord les initier pas à pas. Cette négligence de la part de Christian Jacq constitue une aposiopèse par rapport au déroulement de la trilogie, à la cohésion de la fiction et à la consistance avec ses propres idées. Non qu'elle offense les données modernes du mariage, mais bien plutôt celles qu'on s' imagine et qu'on attribue à la période lointaine dont il traite. Si cette incohérence ne constitue pas d'incompatibilité pour notre temps présent où des mariages de toutes sortes sont contractés, elle en constitue pourtant pour les temps anciens où nous savons que l'hypergamie n'existait pas.

CHAPTER 5 FEMMES ET MISOGYNIE ANCIENNE ET MODERNE

5.1 L'antiféminisme du régime hyksos

Christian Jacq présente anachroniquement le statut des femmes libres, égales aux hommes, dans le régime pharaonique de l'Égypte ancienne comme étant en horreur aux envahisseurs hyksos, tout au long des trois volumes de sa trilogie. Il en fait de même dans *Les Égyptiennes* où, tour à tour, ce statut semble scandaliser les différents envahisseurs ultérieurs que l'Égypte a subis. Si l'empereur hyksos de la trilogie de Christian Jacq, Apophis, s'applique à revêtir toutes les apparences glorieuses des pharaons, à en adopter l'écriture hiéroglyphique, à s'approprier les grâces de l'un de leurs dieux, Seth, qui est celui de la foudre et du tonnerre, il s'applique cependant à détruire leur idéologie. S'il intègre l'ancien régime, s'il en adopte ce qui convient à l'établissement de son pouvoir et de la suprématie hyksos, il prend soin tout aussi bien d'en éradiquer la déontologie dont l'éthique du comportement régissant les rapports entre le pharaon et ses sujets ne convient pas à la politique qu'il entend mener et imposer par la force, bon gré mal gré. Le statut de la femme dans l'ancien régime pharaonique est cependant parmi les valeurs sociales les plus prédominantes que les hyksos rejettent, ainsi que les envahisseurs ultérieurs malgré l'occupation desquels le peuple Égyptien n'a jamais perdu son respect et sa vénération de la femme.

5.2 La femme du roi et la misogynie

La femme d'Apophis n'a droit à aucun titre de noblesse, même pas celui de reine et surtout pas celui d'impératrice. C'est « la dame Tany, à laquelle Apophis refusait les titres d'impératrice et de reine d'Égypte » (E.T.¹_139) L'empereur hyksos est encore plus misogyne qu'il n'est misanthrope. Il n'entend partager le pouvoir avec personne. Il a choisi son épouse dans la plus

¹ E.T. abréviation pour le premier volume de la trilogie de Christian Jacq *La Reine Liberté : L'Empire des Ténèbres*

basse classe de la société égyptienne. « Tany prenait beaucoup de plaisir à martyriser les grandes dames désormais à son service et dont elle aurait été, sans l'invasion hyksos, l'humble servante. Elle ne ratait pas une occasion de les humilier et de les rabaisser plus bas que terre. Nulle ne pouvait désobéir et encore moins se révolter car, sur un simple mot de l'épouse de l'empereur, l'insolente était d'abord fouettée, puis décapitée. Pas une semaine ne s'écoulait sans que la dame Tany prît un vif plaisir au spectacle de ce genre d'exécution. » (E.T._139) C'est une ancienne servante, jalouse de ses anciennes maîtresses dont elle connaît le domicile et qu'elle délivre une à une. Cette masochiste si chanceuse « Tany » sur laquelle est tombé le choix de l'empereur hyksos s'estime la plus heureuse dame du monde ; elle est ravie de son destin et surtout du fait que celles dont elle était autrefois jalouse, à présent, « se prosternent » (E.T._207) devant elle. Quant aux raisons pour lesquelles l'empereur l'aurait choisie, elles dépassent sa compréhension. Et c'est précisément l'une des premières raisons qui ont déterminé le nouveau pharaon à la choisir. Il lui fallait une femme obéissante, qui ne chercherait jamais à comprendre quoique ce soit. La personnalité de sa femme devait disparaître sous son nom à lui. Il lui fallait n'être que la femme de l'empereur. Or s'il lui accordait le statut d'impératrice ou même celui de reine, il se pourrait que par quelque exploit elle lui soit égale. Il veut donc s'assurer qu'il ne sera jamais l'époux de madame ou le mari de l'impératrice. Pour monopoliser le pouvoir, il ne veut surtout pas avoir de concurrent. Cette alternative dans le choix de l'épouse qui consiste à la prendre dans la plus basse classe sociale est encore largement répandue en Égypte jusqu'à nos jours. Dans cette perspective, l'homme n'a pas peur d'être jaloux pour la femme, si elle le trompe, comme c'est le cas d'Arnolphe par exemple, dans *L'École des Femmes* de Molière. Car la fréquence de l'avènement de la trahison conjugale ne repose vraisemblablement pas sur sa probabilité d'occurrence dans une classe plutôt que dans une autre. En effet, l'infidélité conjugale n'est pas

une affaire de classe sociale, c'est plutôt une question de conscience humaine et de jugement personnel vis-à-vis de la moralité et elle dépend surtout du degré d'attachement respectivement réciproque des conjoints. Si l'empereur hyksos a choisi une ex-servante pour épouse, c'est pour qu'elle ne rivalise point avec lui et qu'on lui fasse la cour toujours à lui, jamais à elle. C'est-à-dire qu'il n'a peur de devenir « cocu »² (Molière) que pour sa réputation et pour les apparences. Il veut qu'on lui témoigne un respect absolu. La pensée de toucher à quoi que ce soit qui lui appartienne, y compris sa femme, n'effleurera donc jamais l'esprit de quiconque puisque tous doivent lui être assujettis. La véritable peur de l'homme est une peur de la femme et non pas pour la femme. Il n'a pas peur qu'elle le trompe, il a surtout peur qu'elle ne lui soit égale, voire même supérieure. Il est donc jaloux d'elle et non pas pour elle. C'est précisément cette situation que certains Égyptiens veulent éviter en épousant une femme d'un rang plus bas et pour éliminer tous les risques ils la prennent dans la classe la plus basse de la société pour s'assurer que l'incompétence féminine ne constituera jamais de danger concurrentiel pour leur gloire personnelle et leur virilité, eux qui veulent être premiers en tout et qui ne trouvent leur exaltation masculine que dans le rabaissement féminin. Ce rabaissement étant difficile à produire sur les femmes nobles, il est à leur disposition et à la portée de leur main en prenant une femme de classe sociale inférieure. Là le rabaissement est prêt-à-porter et sur mesure, comme on dit en anglais : « one size fits all ».

5.3 La sœur de l'empereur et la prostitution gratuite

D'autres traits misogynes et inhumains caractérisent le personnage de l'empereur hyksos dans sa façon de traiter les femmes, traits qui manifestent la misogynie dont il se fait le garant et le propagateur pour la promouvoir comme si elle faisait partie de la nature humaine. « Le sang

² MOLIÈRE, *L'École des Femmes*, Gallimard, Paris, 1985 I,4 v. 302

glacé qui coulait dans ses veines ne l'incitait pas aux jeux de l'amour et, s'il violait de temps à autre une jeune noble égyptienne réduite en esclavage, c'était uniquement pour montrer qu'il exerçait un pouvoir absolu sur ses sujets. » (*E.T._138*) Sa relation avec sa sœur qu'il fait « coucher avec les principaux dignitaires de l'empire » (*E.T._208*), hommes du palais, hommes du peuple, n'importe qui, pourvu qu'elle les fasse parler et qu'il puisse les faire exécuter suite à leurs confessions, selon que celles-ci fussent défavorables ou favorables à son règne tout-puissant, relève de ces traits misogynes caractérisant Apophis qui prostitue sa sœur. Sa perversité illimitée démontre assez clairement ses vues, son opinion et la conception qu'il se fait de la femme comme étant un être servile et dépendant, dont le rôle est d'être exploité pour servir l'épanouissement de l'homme. Cette fonction dont l'empereur charge sa sœur, celle de prostituée moucharde, qui ne se fait pas payer en argent mais en aveux, constitue encore un autre symptôme pathologique de la misogynie hyksos qui s'oppose radicalement à la conception pharaonique de la femme. La fonction de la sœur du nouveau pharaon, « Venteuse », est identique à celle de son épouse, sauf que l'une délivre les mâles, et l'autre, les femelles. Toutes les deux alimentent les tortionnaires en ressources humaines des deux sexes.

5.4 Arrestations arbitraires et oppression

Toutes celles que la femme de l'empereur dénonçait à la police hyksos étaient arrêtées et ramenées au palais d'Avaris, si elles étaient belles, elles servaient aux dépravations du Grand Trésorier Khamoudi et de ses auxiliaires ; si elles ne l'étaient pas, il fallait les exécuter conformément à la politique d'extermination des autochtones adoptée par l'empereur hyksos qui ne voulait conserver qu'un minimum utile en main-d'œuvre pour augmenter ses richesses, élargir son empire et étendre son pouvoir. Les enfants de ces femmes étaient arrêtés et saisis avec leurs mères, s'ils étaient robustes ils étaient épargnés et réduits en esclavage, s'ils ne l'étaient pas, ils étaient exécutés à leur tour. Quant aux pères de famille, ils étaient massacrés les premiers.

CHAPTER 6 LE GÉNOCIDE DES ÉGYPTIENS

Outre les mâles fournis par la sœur de l'empereur dont elle dénonçait les propos malveillants à son égard, et les femelles fournies par son épouse, d'autres arrestations arbitraires et aléatoires étaient opérées parmi le peuple de l'Égypte septentrionale. Il fallait se débarrasser non seulement de tous les « résistants » au régime hyksos, mais encore, de tous ceux qui potentiellement pouvaient le devenir ou ressentir quelque nostalgie pour l'ancien régime pharaonique dont ils avaient été les contemporains. Ce qui revenait à n'épargner que les paysans incapables de se révolter et ceux de la classe intellectuelle, « collaborateurs » qui étaient assez haineux de leurs confrères et dont le rôle consistait à dénoncer le plus grand nombre possible de concitoyens à livrer aux hyksos comme blasphémateurs du nouveau régime. Cette attitude « collaboratrice » qui consiste à guetter chaque bouche parlante pour la piéger et l'attraper en flagrant délit de médisance en train de critiquer le gouvernement fut perpétuée en Égypte jusqu'à très récemment par les « visiteurs de la nuit » au temps de Nasser et par l'exil du Pape de l'Église Copte Chenouda III au temps de Sadate. Selon cette politique despotique la liberté de parole n'est pas une liberté d'expression mais bien plutôt un libre piège dont le filet est agrandi au maximum pour mieux localiser les dissidents ; elle n'est pas mise sur le tapis pour que la diversité des opinions profite à améliorer la vie des citoyens et leur fasse contribuer aux décisions de l'État, mais elle leur est donnée mensongèrement pour les piéger et pour que l'on puisse se débarrasser d'eux avec l'assurance de n'exterminer que les meilleures cibles.

6.1 Les visiteurs de la nuit ou des systèmes dictatoriaux

Ce texte des *Visiteurs de la Nuit* réfléchit d'une façon assez claire les arrestations arbitraires qui agissent selon le principe d'un proverbe arabe : « Edrab el-marbout, yekhaf essayeb » signifiant *frappe celui que tu arrêtes et emprisonnes afin de tenir en respect ceux qui*

sont encore en liberté et de leur faire peur. Cette complicité politique d'antan n'a donc pas été effacée par le temps mais a survécu à travers les siècles. Le voici dans son intégrité :

Les visiteurs de la nuit ne sont pas ceux qui déclarent leurs objectifs en annonçant leur arrivée. D'ailleurs, ils n'annoncent même pas leur arrivée. Ils arrivent à l'improviste. Leur visite sinistre est dévastatrice en ce sens qu'ils repartent plus nombreux qu'ils ne sont venus. La disparition du père de famille, de l'étudiant ou de l'adolescent qu'ils ont emporté ne se laisse remarquer que par les signes de folie que montre la mère de famille. Néanmoins, tout le monde est sûr que la disparition après tout n'est pas si mystérieuse que ça et que le disparu avait sans doute parlé contre le gouvernement. Les voisins et les gens du quartier tranquilisent et consolent la mère affolée : « Il reviendra » lui dit-on ! On lui cite des exemples. Beaucoup de jeunes gens se sont montrés « raisonnables » là-bas et on les a relâchés. Il faut simplement à son retour le convaincre d'être docile, flexible et obéissant. Il faut surtout garder la langue et ne rien dire de ce qu'il a vu là-bas. Qu'il garde le silence, oui. Autrement ce serait la dénonciation. On ne dénonce pas l'État. On dénonce à l'État. Les secrets d'état doivent rester secrets. On n'en parle ni discrètement ni indiscrètement. On n'en parle pas, point c'est tout ! C'est la règle de la dictature. On accorde la permission de parler dans ces régimes pseudo démocratiques pour mieux prendre en défaut, surprendre et arrêter les intelligences dangereuses, on ne saurait les reconnaître autrement. On frappe la « tête » pour que les brebis se dispersent. L'État est trop important et n'a pas le temps de frapper les petits. Les visiteurs de la nuit sont donc les anges gardiens des dictatures. Ils sont au service de la police secrète, secteur privé de la police d'état. Ils sont tellement respectueux de l'étiquette que leur courtoisie leur fait s'excuser en arrivant de n'avoir pas pris rendez-vous au préalable. Celui ou ceux qu'ils emportent n'aura pas de troisième sort : il deviendra collaborateur ou disparu. Tout dépend de la raison libre. Si le déporté revient, c'est

qu'il aura fait preuve d'une intelligence héroïque supérieure et la République comptera fièrement un nouveau libre penseur dans les rangs de la « liberté » et de la « démocratie ».

6.2 Les camps de concentration

Les camps de concentration hyksos, décrits dans leurs moindres détails par Christian Jacq dans la trilogie, qui ne sont que des centres d'extermination des anciens Égyptiens, sont par métaphore ceux des nazis contre les Juifs, les Polonais, les Russes, les résistants, etc. S'il s'ouvre sans cesse de nouveaux, où les déportations se font en masse et dans lesquels les déportés meurent sous la torture, la déshydratation, l'inanition et les maladies causées par les conditions insalubres de vie inhumaine, il s'en réchappe aussi une mince minorité qui survit par miracle, en dénonce les horreurs, en réalité plus qu'en témoins oculaires, car ils racontent plutôt leur expérience personnelle, ce qu'ils ont vu, peut-être, mais surtout ce qu'ils ont eux-mêmes vécu. Il n'y s'agit pas de soldats prisonniers de guerre mais bien de personnes civiles par milliers et par millions, qui n'ont peut-être jamais porté les armes, constituées en majorité par l'élite de la société, parmi laquelle se trouve des vieillards, des femmes et des enfants. Christian Jacq réfèrera tout au long de sa trilogie à Apophis en tant que l'empereur hyksos, le nouveau pharaon qui règne sur l'Égypte, or c'est justement cette référence qui incarne par anachronisme le personnage cynique de Hitler. Le choix de Christian Jacq pour le terme est sans doute judicieux et il essaie de le justifier politiquement en faisant venir les ambassadeurs des pays avoisinants comme ceux de « la Nubie, la Palestine, le Liban, la Syrie, Chypre, les Cyclades, la Crète, l'Anatolie et une partie de l'Asie »¹ pour présenter leurs tributs au souverain dans son palais à Avaris, duquel personne n'est sûr de sortir vivant et dont Apophis veut faire la capitale d'un empire englobant tous les pays du monde sans exception. Mais il n'en est pas encore là, les pays voisins sont trop

¹ JACQ C., *La Reine Liberté : L'Empire des Ténèbres*, Xo, Paris, 2002 § 13 p. 95

proches pour constituer un empire et ceux éloignés, qui absorbent toute la force de ses capacités militaires, ne lui sont pas soumis. Cependant, pour les convenances de la narration et de la fiction probablement le choix du terme prestigieux d'empereur est fait par Christian Jacq, mais ce qui le justifie sans doute beaucoup plus, ne fut-ce que de façon inconsciente et sans que l'auteur en ait eu peut-être l'intention, c'est que ce terme d'empereur rime si bien avec le titre de « führer » qu'en français l'on prononce comme « fureur » et qui rapproche l'une de l'autre les deux personnalités qui ont taché l'histoire ancienne et moderne avec le sang des innocents, si ce n'est l'anachronisme qui les sépare. Il se peut donc, d'après moi, que Christian Jacq soit entrain d'assouvir sa soif de médisance pour venger ses penchants chauvinistes et soit entrain de dénoncer l'idéologie nazie sous le couvert de l'idéologie hyksos en mettant en scène ses personnages, en exposant leur subordination absurde et en mettant au point jusqu'à leurs moindres détails les motifs qui les faisaient agir et dont ils étaient les exécuteurs sourds et aveugles. C'est ce procédé anachronique qu'il est nécessaire de soulever. Dans cet anachronisme, les hyksos sont les nazis, le chef hyksos Apophis est le chef nazi Hitler, et on peut identifier jusqu'à l'idéologie hyksos en tant qu'anachroniquement l'idéologie nazie, une fois que tombe le voile anachronique recouvrant les deux idéologies, on s'aperçoit en le soulevant qu'il ne s'agit que de la stratégie de pensée conceptuelle d'une seule et même idéologie politique.

CHAPTER 7 ANACHRONISME

La trilogie de Christian Jacq dont l'histoire imaginaire est censée se produire dans l'antiquité, pendant la dite troisième période intermédiaire, fait clairement allusion au combat de la France et des Alliés contre le nazisme de Hitler dans la période moderne. Cet anachronisme, à travers plus de trois millénaires¹, véhicule des concepts politiques tels que ceux de résistance, liberté, oppression, occupation, zone libre, zone occupée, ligne de démarcation, pour n'en citer qu'un échantillon, dont l'analogie et l'anachronisme sautent aux yeux à première vue et sont mis en évidence par eux-mêmes.

Tout au long des trois volumes de la trilogie *La Reine Liberté*, qui racontent les péripéties de l'oppression hyksos et de la guerre menée par l'armée de libération égyptienne, Christian Jacq s'inspire donc anachroniquement du vocabulaire de la seconde guerre mondiale et l'applique avec plus de trois millénaires de recul. La résistance thébaine qui avance petit à petit vers le nord, en route pour atteindre Avaris afin de libérer l'Égypte, est une allégorie anachronique de la résistance française dont le chef, Charles de Gaulle, a pour but d'atteindre Paris pour libérer la France. Le joug de l'occupation hyksos, qui pèse de plus en plus lourd sur l'Égypte et sa capitale Avaris, représente, plus anachroniquement que métaphoriquement celui de l'occupation allemande entre 1940 et 1944, qui pesait sur la France et sa capitale Paris, avant sa libération du 25 août 1944.

Si en Haute Égypte, à Thèbes, la reine Ahotep re-ouvre les temples, les ateliers, si elle élargit la base militaire, restaure l'économie, fait construire des navires et des chars de guerre, si elle ne le fait que grâce à un moral de fer, une volonté inflexible, qu'elle communique aux anciens Égyptiens de son époque en éveillant leur patriotisme, l'anachronisme transpose la scène

¹ Du XVIIe siècle avant J.-C jusqu'au XXIe après J.-C, soit plus exactement 3 millénaires et 3 siècles.

en Angleterre, à Londres, où le général de Gaulle re-ouvre le temple de la liberté, valeur française la plus sacrée, inaugure ses messages aux Français et entame dès 1940 l'atelier radiophonique par l'intermédiaire duquel il transmet à partir de sa base londonienne à ses compatriotes sa volonté de fer, son moral inflexible et ses exhortations à libérer la France et lui restituer son indépendance.

La résistance égyptienne ne se prépare pas seulement à attaquer les Hyksos militairement, mais aussi à développer sa culture qu'elle revivifie en contre-attaquant la désinformation hyksos qui est par anachronisme la même désinformation nazie au niveau de la France et qui était opérée par le journal fasciste et anti-sémite *Je Suis Partout*, publié entre 1930 et 1944, tandis que la résistance Française était organisée par le général de Gaulle en 1940 à partir de Londres, la capitale de la Grande Bretagne. En France, une tentative de dévalorisation de la langue française est en voie de développement en tant que le revers de la médaille, tandis que l'autre face de la médaille est celle de la dévalorisation non seulement linguistique mais aussi politique, sociale et nationale puisque les droits des Juifs y sont lésés, et non seulement leurs droits et leurs titres de propriété sont-ils révoqués, confisqués, remis en question, comme la nation Française elle-même dont ils sont les citoyens et dont l'hégémonie est remise en question sous l'occupation, mais encore, leurs vies elles-mêmes sont atteintes dans le plus grand génocide que l'histoire ait connu où six millions de Juifs ont été tués après les tortures physiques et psychologiques les plus atroces, les plus cruelles et les plus inhumaines.

7.1 La précarité du français sous l'occupation

Si vous discutez avec des Français qui ont été contemporains de la seconde guerre mondiale et surtout des Parisiens, ils vous diront comme ils me l'ont dit que pendant ces années tendues on n'entendait presque pas parler français à Paris, et que cela était, pour le moins, traumatisant. Outre l'oralité de la langue, les écrits ne sont pas épargnés non plus durant cette

période. En effet, les meilleurs livres français sont traduits en allemand et leurs commandes ne parviennent que soit substituées par des livres allemands équivalents, soit par les mêmes livres mais traduits en allemand, comme en témoigne André Martinet², le célèbre linguiste de la langue française, qui déplore ce fait à juste titre et en parle en connaissance de cause puisqu'il l'avait expérimenté en personne, dans son remarquable ouvrage *La Prononciation du Français Contemporain : Témoignages Recueillis en 1941 dans un Camp d'Officiers Prisonniers*. Le cadre dans lequel Martinet témoigne de la pénurie des livres français et exprime son appréhension à cet égard est celui des excuses qu'il fait à ses lecteurs en rédigeant son livre pour n'avoir pas usé de l'exacte terminologie linguistique conventionnelle dont il n'arrive pas à s'en rappeler les termes par mémoire et qu'il ne compte pas trouver dans les ouvrages commandés au « camp d'officiers » où il était prisonnier, puisque ceux-ci lui parviennent systématiquement en langue allemande. Il faut avoir lu ce livre attentivement pour y voir le double message du souci linguistique et de la revendication politico patriotique au moment où l'indépendance nationale française, sous l'occupation nazie et menacée d'extinction, s'apitoyait sur sa langue maternelle, y tenait envers et contre tout, militait par elle pour sa liberté et son indépendance, et grâce à elle, peut-être, a vaincu.

Hitler entend « purifier » la langue allemande (Calin, 2008) de l'intérieur et l'imposer de l'extérieur. Les opérations de sabotage de la part des résistants, qui sont souvent pris pour des collaborateurs, leur valent un statut ambigu qui, de pair avec la désinformation, contribue à la confusion générale. C'est cette ambiguïté qui est très bien illustrée dans l'excellent film de Louis Malle³, *Lacombe, Lucien* en collaboration avec Patrick Modiano où la confusion dans la quelle la

² MARTINET, A., *La Prononciation du Français Contemporain : Témoignages Recueillis en 1941 dans un Camp d'Officiers Prisonniers*, Droz, Genève, 1945

³ MALLE, L., (Réalisateur et Producteur) *Lacombe Lucien*, Paris, 1974

seconde guerre mondiale a jeté la France est représentée dans son image la plus réaliste, c'est-à-dire inexplicable. Si la France n'avait pas gagné la guerre et si l'occupation allemande s'était perpétuée, la plupart des contrats, des clauses légales, des législations commerciales et des titres de propriété auraient été remplacés par ceux portant le sceau de l'Allemagne hitlérienne, ils auraient été rédigés en allemand et leurs titulaires Français originaux n'auraient pu en faire aucun usage, surtout s'ils étaient Juifs. Ainsi la dévalorisation linguistique et littéraire du français en ce temps de guerre, n'avait été qu'une première étape par laquelle des envergures bien plus dangereuses s'amorçaient dans la stratégie de la suprématie nazie. Le même chaos règne en Belgique où les « inciviques » désignent les « collaborateurs » du régime nazi, mais Christian Jacq ne recourt pas à la terminologie belge peu ou pas connue en France, outre que le français standard ne tient compte que de la langue inhérente à l'Hexagone. Toujours est-il que l'anachronisme met en évidence désinformation, collaborateurs, résistance etc.

7.2 Anachronisme et influence historique et politique : Apophis ou le nouveau pharaon comparé à Hitler

Apophis, figure hitlérienne par excellence, personnage principal de la trilogie, s'en rapproche par plusieurs côtés. Il ne croyait qu'au règne de la terreur et de la torture, à la force de la violence et de la répression pour avoir, maintenir et élargir son pouvoir. Son armée n'était composée que de mercenaires qui lui obéissaient aveuglément. Sa politique était d'enrichir au maximum la caste dirigeante aux dépens et au détriment du peuple, qui ne devait lui rendre que soumission, obéissance aveugle et adoration. L'empereur hyksos, Apophis, qui gouverne désormais l'Égypte est présenté comme un être austère, mais non pas vraiment incapable de se donner du plaisir, puisque son passe-temps favori lui fait éprouver le plus grand des plaisirs, celui de venger sa dignité personnelle en torturant les insoumis à son nouveau régime pharaonique dont les ressemblances avec le régime nazi ne sont pas négligeables. L'influence de

l'expérience de l'occupation allemande durant la deuxième guerre mondiale sur Christian Jacq lui fera permuter anachroniquement plusieurs traits du régime nazi en les attribuant au régime hyksos. La politique de la violence, de l'imposition de la force, de l'asservissement, de l'assujettissement par un pouvoir central exclusivement détenu par un seul monarque dictateur est introduite et appliquée pour la première fois en Égypte. Le nouveau pharaon égyptien est donc seul à régner, seul à commander et seul à dominer. Il entend purifier et assainir non seulement l'Égypte mais le monde entier. Il ne veut pas seulement étendre son pouvoir sur ses sujets égyptiens, mais il entend l'étendre également au-delà de l'Égypte de sorte à assujettir l'humanité entière à lui-même. En ce sens, Apophis voulait rompre avec la politique des pharaons qui l'avaient précédé tout en jouissant des mêmes richesses dont ils avaient joui et encore davantage. Pour le nouveau pharaon la fin justifie les moyens et pour cette fin tous les moyens sont bons : les plus efficaces et les moins efficaces, les plus longs et les plus courts, les plus lents et les plus rapides, rien ne doit être épargné pour qu'il soit adoré comme un dieu par toute la population, celle du pays soumis d'abord, celle du monde entier – à envahir et à soumettre sans faute – ensuite, aucun obstacle ne doit s'interposer entre lui et la gloire de régner, l'orgueil de dominer, quitte à se transformer lui-même en être inhumain voulant incarner le *surhomme* de Nietzsche, mais qui, faute d'humanité et d'humanisme, finit par être un sous-homme, une dépouille monstrueuse tombée en désuétude et dont les ruines témoignent qu'une vie de misanthropie et de misogynie l'avait jadis animé pour le malheur de ses semblables et du sien.

7.3 Anachronisme contextuel : Sabotage

Le fait que Christian Jacq transpose le vocabulaire de l'occupation nazie utilisé durant la deuxième guerre mondiale dans sa trilogie constitue certes un anachronisme qui est manifestement évident, cependant, la perspective de l'anachronisme chez Christian Jacq, outre

cette forme purement linguistique, prend d'autres formes contextuelles, où il transpose par exemple des scènes de sabotage. Ici Christian Jacq prend la défense secrète de la psychologie de personnages qui collaborent malgré eux avec l'ennemi, considérés comme traîtres par les leurs et méprisés comme vaincus par leurs nouveaux maîtres. S'ils travaillent pour l'opresseur, ils ne sont pas dupes de l'oppression ; s'ils sont obligés d'œuvrer contre leur pays, ils ne se sont pas dépouillés de leur patriotisme ; s'ils sont désormais les tristes témoins de leur propre décadence, ils n'ont pas pour autant perdu leur espérance ; s'ils subissent constante surveillance, pénitence, persécution et injustice, ils attendent avec patience et persévérance la libération et le règne de la justice. Le sabotage est la seule arme qui leur reste. Invisible, nul ne peut les en priver. Dans *Le Moine et le Vénérable* Christian Jacq utilise le vocabulaire de l'occupation sans anachronisme bien sûr puisque l'histoire se passe concrètement dans un camp de concentration au XXe siècle où presque tous les détenus meurent sauf les deux rescapés qu'il dit avoir personnellement eu l'honneur de rencontrer dans la préface et qui survivent grâce à l'opération de sabotage miraculeuse entreprise par un des leurs qui la paye de sa vie et qui en quelque sorte sauve la leur en donnant la sienne après avoir désactivé et détraqué dans l'atelier où il travaillait les armes de l'artillerie allemande⁴. C'est ce même contexte que Christian Jacq transpose anachroniquement dans sa trilogie où il attribue la victoire finale de l'Égypte à l'opération de sabotage d'un « jeune résistant »⁵ qui a « saboté les roues des chariots » hyksos ainsi que leurs « arcs. Une fois tendus, le bois casserait net. »⁶ L'anachronisme contextuel chez Christian Jacq se révèle par la transposition systématique du contexte des événements de la période si troublée que la France a connue lors de son occupation par le régime nazi, dont le sabotage est donné ici à titre d'exemple illustrant encore une fois tant les concepts anachroniques que les contextes dans lesquels l'action

⁴ JACQ C., *Le Moine et le Vénérable*, Robert Laffont, Paris, 1985

⁵ JACQ C., *La Reine Liberté : L'Épée Flamboyante*, Xo, Paris, 2002 § 48 p. 307

⁶ Ibid.

anachronique des personnages thébains Égyptiens représente celle des Français, tandis que l'anachronisme nazi est représenté par les hyksos.

7.4 Anachronisme littéraire et linguistique de l'onirisme

L'anachronisme chez Christian Jacq ne se révèle pas uniquement dans ses transpositions linguistiques et contextuelles mais aussi dans sa conception du temps en tant que mesure tridimensionnelle : présent, passé, futur. Au début de la trilogie, Christian Jacq introduit l'état d'esprit général de la reine mère de Thèbes afin de montrer par là combien le moral des Égyptiens était bas. L'intention de l'auteur est ici de mettre l'accent sur le présent désespéré à cause des ravages causés par l'envahisseur hyksos, par opposition au passé glorieux des pharaons et, pour ne pas brûler ses cartes, au futur englouti par le désespoir. Les recoupements que fait Christian Jacq dans ses dialogues sont succincts, concis et par conséquent irréprochables. Tant qu'il utilise le style dialogique, tout va bien. Mais le style narratif, dont il use peu, il est vrai, il n'y excelle pas autant : « Chaque jour la reine pleurait. Enfermée dans son pauvre palais qui ressemblait de plus en plus à une prison, elle vivait de souvenirs et de rêves dans lesquels l'avenir n'avait aucune place »⁷. L'exclusion de « l'avenir » des « rêves » de la reine mère constitue une inconsistance textuelle avec les différentes mesures que Christian Jacq lui fait entreprendre, comme d'encourager la princesse sa fille et de la couronner reine à sa place, comme d'assumer la responsabilité de l'éducation et de l'instruction de ses petits enfants, enfin, du côté textuel, tout au long de la trilogie, l'ensemble des actes qu'il lui attribue n'est rien d'autre qu'un investissement dans le futur. Quant au côté linguistique et psychologique, l'exclusion de « l'avenir » des « rêves » est inouïe, inadmissible, voire même absurde. Le domaine onirique est celui qui réunit par excellence la mesure tridimensionnelle du temps. L'exemple de cette absurdité n'est pas tant pour relever une erreur littéraire et linguistique de

⁷ JACQ C., *La Reine Liberté : L'Empire des Ténèbres*, Xo, Paris, 2002 § 3 p. 26

langage, qui n'en est pas moins une, que pour tenter de dresser la genèse de l'anachronisme chez Christian Jacq en tant que procédé littéraire qui ne laisse pas d'avoir aussi ses revers. À force d'user d'anachronisme, l'écrivain s'est laissé glisser sur une pente dont l'étendue l'a en quelque sorte dépassé et dont la portée amplifiée au-delà de la mesure a déséquilibré la sienne.

CHAPTER 8 CHRISTIAN JACQ ET LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

Les avantages de la critique littéraire sont innombrables et il est certes bien malheureux que Christian Jacq n'en ait pas encore eu sa part jusqu'aujourd'hui. Il peut exister toutes sortes de raisons pour lesquelles les commentateurs s'abstiennent de critiquer une œuvre. Parmi celles-ci se trouve peut-être la peur d'une action judiciaire car tout écrivain a le droit d'intenter un procès contre ceux qui attenteraient à sa réputation en tant que personnage public. Il y a d'autre part le facteur du temps. Une grande partie des œuvres de Christian Jacq sont publiées après l'an deux mille. C'est donc un écrivain du XXI^e siècle duquel on n'a pas encore franchi la première décennie.

8.1 Intégration et rejet du champ de la critique littéraire : deux extrêmes, Christian Jacq et Samuel Beckett

Après avoir relevé l'importance de l'Égypte ancienne dans l'œuvre de Christian Jacq, nous avons identifié la singularité de son féminisme, et critiqué l'anachronisme qu'il mettait en évidence dans sa trilogie. Nous avons analysé des points faibles à la fois dans son développement narratif et dans sa structure idéologique par rapport à son statut vis-à-vis de la critique en tant que causes pertinentes qui auraient pu la détourner de l'intégrer. Nous avons protesté contre ses fausses prétentions anthroponymiques concernant le nom matrimonial de la femme occidentale, entre autres critiques, nous avons aussi relevé l'exagération par laquelle il s'immisçait dans le domaine onirique concernant son exclusion de la dimension du temps futur des rêves. Il est temps cependant de chercher avec plus de distance et de recul des causes tout aussi pertinentes, certes, mais aussi plus profondes, cette fois en se situant en-dehors de l'œuvre de Christian Jacq en tant que telle, dans le fond même de l'abîme qui le sépare de la critique afin de répondre à la question que nous avons posée au départ à savoir, pourquoi est-ce que Christian Jacq est absent du champ de la critique littéraire ? Par contraste avec Christian Jacq, la critique littéraire en tant

que fréquences statistiques en nombres de commentaires sur Samuel Beckett par exemple, a dépassé celle sur Shakespeare et pour tout dire de ce côté, c'est l'écrivain qui a reçu le plus d'attention et qui a suscité le plus de commentaires parmi la critique dans toute l'histoire de la littérature française et mondiale (Murphy 2008). De nombreux autres écrivains ont reçu leur part de la part de la critique, ce qui a contribué à leur succès commercial et académique, à leur renommée et à leur prestige, cela va sans dire. Nous ne contestons pas que tout écrivain qui reçoive l'attention favorable ou pas de la critique n'ait du mérite. Mais nous posons la question suivante : est-ce que le manque de mérite est seul à la base de l'absence de critique ? En d'autres termes, c'est la critique elle-même que nous voulons critiquer. Et pour lui rendre justice d'abord à la critique, il faut mentionner aussi que d'innombrables ouvrages obscurs et sans valeur sont négligés à juste titre par elle. Nous ne prétendons donc nullement diminuer la valeur littéraire de la critique ni celle de la critique littéraire. Mais ce que nous essayons de démêler ici c'est la question du mérite, puisque l'auteur que nous avons étudié, Christian Jacq, n'a pas reçu sa part de la part de la critique et nous essayons d'analyser le pourquoi et le comment de ce phénomène qui semble incompatible avec la popularité et le succès commercial de l'auteur de la fiction pharaonique. Pour ce faire, il faut examiner le mérite par rapport à la critique et les confronter d'aplomb.

8.2 Inversement par Georges Brassens de l'autre côté de la médaille de la critique

L'exemple de Georges Brassens nous aidera à concrétiser la relation qu'il y a entre le mérite littéraire et la critique. Formulons d'abord la question qui sert à l'évaluation générale : le mérite se mesure-t-il sur les données de la popularité et du succès commercial, ou sur celles, moins apparentes, de l'appartenance académique ?

Le souci de la critique littéraire cède son esthétique, son éthique, voire même l'authenticité de l'autorité elle-même au profit de l'idéologie, ne fut-ce qu'au détriment de lui-même, sachant

que le champ de gouvernance où la critique s'exerce ne s'appauvrira pas et ne fera pas faillite en négligeant l'anticonformisme idéologique qui, lui, partant d'une entreprise individuelle et non collective, ne fait aucune concession idéologique. Le souci de la critique littéraire n'est donc pas tant un souci de littérature que d'idéologie ; de gouvernance que de convenance ; d'autorité que de conformité ; de popularisation que de politisation ; de vérité et d'erreur que de mise en valeur.

Nous avons mis l'accent sur le fait que Christian Jacq a pu épater ses lecteurs par ses talents de narrateur y compris la variété structurale et stylistique dans la narration de sa fiction historique ainsi que par son expertise en égyptologie. Mais l'académisme est plus affaire d'état et d'idéologie qu'affaire de public et de déontologie. Parmi les contemporains de Christian Jacq, un des plus célèbres et des plus populaires poètes français, chanteur compositeur et guitariste a refusé d'accéder à ce rang et a décliné l'offre qui lui était faite de faire partie des quarante membres de l'Académie française, à savoir Georges Brassens. L'exemple de cette offre déclinée signifie que l'académicien ne voulait pas de ce titre mais qu'il ne l'était pas moins et qu'il n'en avait pas moins la stature ou le mérite littéraire sans lequel personne n'est nommé à cette fonction honorifique, qu'il la refuse ou l'accepte. Si l'académisme est un critère d'évaluation et si la critique littéraire n'en est pas moins un, le mérite d'un écrivain qui se surpasse lui-même selon l'expression de Debussy, ne fut-ce que parce qu'il soutient et sa popularité et sa grande renommée tout seul, sans le concours des critères officiels qui statuent son prestige, n'en devient que plus grand. Ainsi on conçoit aisément le grand mérite littéraire de Georges Brassens, dont la renommée n'a pas été fonction de son appel à l'Académie française, appel qu'il a de toutes façons décliné, donc on ne peut même pas dire que l'académisme officiel de la critique, à aucun moment de sa carrière d'auteur, a pu contribuer à son succès.

8.3 Mérite et échos académiques de la critique : littérature pure ou aussi idéologie ?

Cependant la critique littéraire n'est pas tant en quête de talents cachés que de talents à mettre sur le marché. À l'occasion, elle se saisira de talents qui sont déjà sur le marché, comme ce fut le cas pour Georges Brassens, qui a refusé son siège à l'Académie française ; et s'il n'en va pas de même pour Christian Jacq, nous devons supposer qu'il y a de fortes raisons ultra littéraires à la base de cette réticence inexplicable. La première priorité de la critique littéraire, son souci premier n'est pas d'ordre littéraire mais idéologique. Or l'idéologie comme on l'a dit est une affaire d'état. L'écrivain qui s'y conforme se verra attribuer tous les honneurs. Aucun anticonformisme ne saurait percer son cercle hermétique. Car si tel était le cas, si un écrivain proscrivant à une idéologie contre courant suscitait des critiques, des commentaires, des échos à son œuvre anticonformiste par rapport à l'idéologie politico littéraire du pouvoir en place et des lois en cours, il déstabiliserait l'état, dont l'économie politique et le souci d'uniformisation idéologique exigent la stabilité comme condition sine qua non de sa sécurité intérieure.

La liberté d'expression permet donc la publication d'œuvres anticonformistes, au nom de la liberté de parole, mais cette permission ne relève pas tant de la volonté de l'état que de son indulgence. Or la critique littéraire ne se démarque ni de la volonté politique ni de l'idéologie qui lui est sous-jacente. Il est vrai que rien ne l'oblige, rien ne la retient, mais tout l'intéresse. Elle ne saurait raisonnablement sacrifier sa relation de soutien mutuel vis-à-vis de l'état. Non seulement pour ne pas se montrer ingrate idéologiquement vis-à-vis du ministère de la culture et autres entités gouvernementales qui la subventionnent, mais surtout pour soutenir la compétition, car nombreux sont ceux qui sont prêts à se conformer, et elle sait que ses innombrables remplaçants n'attendent qu'avec impatience sa moindre gaffe politiquement incorrecte pour se saisir de son poste, de ses biens, de ses subventions et offrir un meilleur soutien idéologique à l'état duquel elle se serait montrée indigne. D'ailleurs, outre ces raisons d'ordre économique et politique, la

bonne volonté de la critique n'est pas exclue, puisqu'il est naturel que l'on aime son pays, que l'on excelle à exprimer sa gratitude et sa solidarité et que l'on veuille en consolider l'idéologie, si ce n'est par des actes positifs, comme ceux de la critique d'œuvres conformistes afin de les promouvoir et les élever au statut académique nécessaire à leur prestige, du moins par l'abstention d'actes négatifs qui consisteraient à ne pas donner plus de publicité à ce qui n'a déjà que trop réussi, en l'occurrence l'œuvre littéraire de Christian Jacq.

8.4 Trois conflits idéologiques

8.4.1 Idéologie politique – vs – antinazisme

Le conflit posé par l'œuvre de Christian Jacq pourrait être d'ordre idéologique. Ses vues antinazies, si elles sont vénérées de beaucoup, ne le sont peut-être pas autant de ceux qui étaient partisans du gouvernement Vichy du maréchal Philippe Pétain, chef de l'État Français entre 1940 et 1944, qui ne manquaient pas et qui ont eu assez d'influence pour que celui-ci ait vu sa peine de mort à laquelle il a été condamné en 1945 commuée. Mais l'idéologie de la critique littéraire n'est pas antisémite pour condamner Christian Jacq simplement à cause de ses vitupérations contre le régime nazi ou celui du gouvernement Vichy qui sont réfléchies par l'anachronisme dans sa trilogie. Il y a aussi la grande confusion de cette époque dont on a parlé plus haut en citant l'excellent livre d'André Martinet et le film à grand succès, *Lacombe, Lucien* qui a suscité beaucoup d'échos dans la critique, de Louis Malle en collaboration avec Patrick Modiano.

L'ambiguïté qui a résulté de la confusion de cette époque, qui a causé beaucoup d'injustices sociales ainsi que des atteintes à l'honneur et à la réputation de beaucoup de résistants qui se faisaient passer pour collaborateurs afin de mieux réussir leurs opérations, puis qui se sont fait passer effectivement pour des collaborateurs et des traîtres, est aussi responsable de l'accueil plutôt froid fait aux allusions anachroniques de Christian Jacq à cette période de plaie dans laquelle il ne faut pas remuer le couteau.

8.4.2 Idéologie religieuse – vs – spiritualité

Il y a aussi le spiritualisme et le polythéisme religieux qui inclut la femme autant que l'homme sur un pied d'égalité de l'Égypte ancienne dont le thème, présent en long et en large dans toute l'œuvre de Christian Jacq, romans et essais sur les francs-maçons et les pharaons, est en conflit avec la loi pour la laïcité de 1905 dont on vient de fêter le centenaire il y a quatre ans en 2005. En outre, il va sans dire que pour la plupart des institutions religieuses le rôle sacerdotal de la femme est inadmissible. Ainsi, le spiritualisme se trouve condamné par les protagonistes de la laïcité, le polythéisme par ceux du monothéisme, et le rôle de femmes prêtresses se trouve condamné par les antagonistes du sacerdoce féminin : « Impossible, en effet, d'imaginer une femme pape, grand rabbin ou recteur d'une mosquée, alors que bon nombre d'Égyptiennes occupèrent le sommet de hiérarchies sacerdotales. »¹

8.4.3 Idéologie révolutionnaire – vs – *La Reine Liberté*

De plus, contrairement au titre de *La République* de Platon, en ce qui concerne le titre même de la trilogie de Christian Jacq en particulier, *la reine* revivifie un souvenir trop pénible qui n'a pas encore eu le temps de s'effacer de la mémoire française, à savoir celui de Marie-Antoinette dont les écrits² ne sont pas encore publiés en France jusqu'aujourd'hui. Le titre de la trilogie de Christian Jacq, à lui seul, constitue un malencontreux conflit historique et idéologique qui taille à vif dans la chair de l'histoire pour ses compatriotes qui ne peuvent concevoir dans *la reine liberté* qu'un oxymore de mauvais goût qui défie leur idéologie dans son plus profond fondement en opposant la valeur sacrée de la liberté avec celle bannie de la royauté, outre celle, encore bien précaire, de la féminité, qui revient sans cesse et partout tout au long de son œuvre et qui lui est sous-jacente, implicite, quand elle ne l'est pas explicitement.

¹ JACQ C., *Les Égyptiennes*, Perrin, Paris, 1996 p. 12

² RICE A.C., *Cinema for French Conversation, Le cinéma en cours de français*, Focus, Newburyport, 2007 3rd ed. p. 175

Le mérite de l'écrivain n'y est donc pour rien dans l'abîme béant qui éloigne de lui la critique et qui constitue la rupture compréhensible sous l'angle de l'idéologie entre son académisme, son sérieux, son succès commercial et littéraire, et les critiques Français qui l'ignorent, parmi lesquels il ne vit plus d'ailleurs, puisqu'il réside actuellement en Suisse romande.

CHAPTER 9 MYTHOLOGIE

9.1 Entre la simplicité du mythe pharaonique de Christian Jacq et le simplisme de l'absurde du *mythe de Sisyphe* de Camus

Le passage se fait à sens unique de l'histoire à la mythologie. Car si les mythes ont pour origine quelque source légendaire déformée par les voies de traditions orales ou autres, l'histoire n'en est pas constitutive et ne consiste qu'en faits historiques proprement documentés et dépourvus de tout préjudice mythologique qui n'a aucun accès à ses archives. Les romans historiques cependant à force d'embellir et de vouloir intriguer se servent des deux bases de données historique et mythologique. L'esthétique littéraire de la fiction s'en trouve enrichie, comme par le cheminement de Christian Jacq dans ses romans de fiction historique. Pourtant, l'enrichissement de l'esthétique littéraire ne suffit pas à stimuler la critique, qui attend des sentences, des modèles de pensée, des courants philosophiques chaque fois que la mythologie et l'histoire se mettent à coexister dans les pages d'un même roman. Par exemple, ce que la critique trouve parfaitement à son goût c'est *le mythe de Sisyphe* d'Albert Camus¹, où l'absurde de la répétition du même geste, l'effort, le travail de soulever la pierre jusqu'au bout de la montagne, est assimilé à l'existence humaine.

9.2 Entre la réalité de la vie moderne et la subtilité du mythe

Camus a su trouver le point d'intersection du mythe antique et de la vie moderne, absurde, dénuée de sens, et se perpétuant quand même sans cesse depuis l'antiquité de Sisyphe. Pour qui veut se pencher sur la pensée humaine enfouie dans la mythologie, de nombreux domaines de comparaisons peuvent s'ouvrir pour donner lieu à des tentatives de rapprochement avec nos notions modernes de philosophie afin d'y chercher peut-être une trouvaille plus heureuse que

¹ CAMUS A., *Le Mythe de Sisyphe*, Folio, Paris 1985

l'absurde de Camus, tout au moins plus subtile. Mais pour trouver un autre sens à la vie comment éviter les tournures d'irrésolution, de mystère, d'aporie, de sorte à sortir de l'absurde ?

Le cheminement de Christian Jacq a pris une direction opposée à celle de Camus en ce sens qu'il raconte des histoires heureuses où triomphent la justice et la liberté, en se basant sur les éléments de mythologie pharaonique, mais ces fins heureuses s'avèrent trop banales et ne sont pas à la mode de nos jours car nous cherchons à savoir pourquoi nous souffrons et pourquoi notre vie n'a pas de sens. Nous ne voulons donc pas y croire à ces romans d'autant plus que nous ne voulons pas en revenir à notre réalité sans y avoir déterré des compagnons, des semblables, qui soient vaincus comme nous par la misère et chez lesquels on puisse trouver de quoi croire, à quoi s'accrocher, quelque chose qu'on puisse ramener de similaire, un trait humain, un mot commun, un réseau clandestin de solidarité imaginaire qui nous arme contre la routine et la laideur du quotidien.

CHAPTER 10 DIVISIONS QUE CHRISTIAN JACQ FAIT À SA TRILOGIE

10.1 Structuration tautologique : Flashbacks

Le premier livre de la série trilogique introduit bien le sujet puisqu'il est intitulé en sous titre *l'empire des ténèbres*. Il est aisé à Christian Jacq de gagner tout de suite la sympathie du lecteur en suscitant son approbation sur le fait que l'empire Hyksos est à juste titre assimilé à celui des ténèbres. Beaucoup d'éléments contextuels propres à cette première partie de la trilogie sont répétés dans les suivantes à titre introductif de la suite des évènements dont la narration nécessite un retour en arrière qu'on appelle en anglais "flashback". Cela est probablement dû au fait que Christian Jacq ne veut sans doute pas imposer la lecture des trois romans de la série trilogique de façon qu'ils soient indissociables l'un de l'autre. Il s'est donc arrangé pour que les trois constituants de la trilogie soient indépendants, de sorte que le lecteur qui s'aventure à lire sans suivre l'ordre respectif croissant des livres en commençant par exemple par le second ou même le troisième livre, puisse quand même s'y retrouver dans une cohérence et une consistance appropriées. Ces répétitions qui sont reprises du premier livre vers les deux autres ne constituent nullement à la lecture de ces derniers une matière désagréablement redondante. Au contraire, elles servent à rappeler au lecteur des points de repère importants présentés sommairement avec quelque brièveté certes, mais non sans un intérêt renouvelé grâce au style de Christian Jacq dont la force est incontestable au point de tenir en haleine son lecteur qui ne se lasse pas de ressentir de la sympathie pour l'auteur et une sorte de complicité humaine avec les idéaux qu'il lui présente.

10.2 Structuration dialogique

La structure dialogique qui caractérise la trilogie est quelque peu innovatrice dans le domaine littéraire français. Le roman trilogique de Christian Jacq se démarque légèrement de la

tradition littéraire et théâtrale en ce qu'il n'est ni tout à fait une pièce de théâtre ni tout à fait un roman au style narratif prédominant. Les dialogues constituent la majorité du tissu narratif de Christian Jacq. La voix narrative tient beaucoup moins de place que la voix dialogique. C'est pour cette raison, je pense, que l'adaptation de la trilogie à une pièce de théâtre ne serait pas une mauvaise idée. Car la trilogie *La Reine Liberté* n'a presque qu'une structure dialogique et n'aurait par conséquent que très peu de didascalie structurale. Les didascalies y sembleront bien minces par rapport à la place où les interlocutions interviendront et celle que les entretiens des personnages y occupera sera facilement adaptable presque sans changement puisque Christian Jacq apporte beaucoup plus de soins et une concision indubitablement prononcée à son style dialogique qu'à ses techniques narratives faites à la troisième personne du singulier ou du pluriel. La tâche serait aisée au metteur en scène professionnel et ne serait pas impossible à l'amateur.

10.3 Structuration séquentielle

La première partie de la trilogie, *La Reine Liberté : L'Empire des Ténèbres* relate la résistance thébaine contre les Hyksos, le combat armé et la victoire que le pharaon Seqen a failli remporter s'il n'y avait laissé sa vie. Sa mort prématurée et incompréhensible laisse la reine pharaon Ahotep veuve et mère d'un garçon qui vient de naître et d'un autre âgé de dix ans. La deuxième partie de la trilogie, *La Reine Liberté : La Guerre des Couronnes* relate les combats menés par le fils aîné du pharaon Seqen-en-Râ et par la reine Ahotep contre l'occupation hyksos. Cet enfant qui avait tantôt dix ans, Kamès, a grandi. Il en a maintenant dix-sept. Il poursuit le combat de son père plusieurs années après la mort de ce dernier pour réaliser l'idéal de liberté dont rêve le seul survivant des pharaons : une femme désormais veuve et dont le fils aîné, Kamès, meurt sur le champ de bataille d'une mort aussi mystérieuse que celle de son père.

La troisième et dernière partie de la trilogie, *La Reine Liberté : L'Épée Flamboyante* relate la victoire définitive des thébains sur les Hyksos, effectuée par Amosé, le second fils d'Ahotep, qui devient pharaon d'Égypte. L'identité de l'espion Hyksos responsable de la mort du mari et du fils aîné d'Ahotep, père et frère d'Amosé, Seqen et Kamès, est enfin découverte et c'est ainsi que la vie du futur pharaon Amosé est épargnée et que l'empire Hyksos est défait.

10.4 Structuration parallèle

Une autre division que Christian Jacq opère à l'intérieur de sa trilogie et qui est sans doute aussi importante que celle de la division en trois volumes est la structuration parallèle. Celle-ci consiste en une série d'apologues parallèles que Christian Jacq fait se relayer à l'intérieur de chaque volume pour annoncer par les uns ce qui se passe du côté de la lumière, de la lutte héroïque de la résistance autochtone et de ses partisans sympathiques et justes, et pour dénoncer par les autres ce qui se passe du côté des ténèbres, du massacre grotesque de la violence hyksos et de ses collaborateurs antipathiques et injustes. Cette structuration parallèle constitue plusieurs avantages littéraires. Tout d'abord, elle contribue largement à suspendre l'haleine du lecteur. Puisque les apologues ne sont pas indépendants, la curiosité que leur suite suscite chez le lecteur le rend insatiable d'en savoir davantage. Cela est valable d'apologue en apologue dans la structure interne de chaque volume ainsi que dans la structure inter trilogique de la trilogie de volume en volume. C'est cette division de structuration interne sur un double plan qui rend difficile, voire impossible, à quiconque a lu l'un des volumes de la trilogie, de ne pas lire les deux autres, quelque soit l'ordre dans lequel il aurait commencé. Ensuite, elle constitue autant de digressions successives qui brisent toute monotonie au récit et permet à Christian Jacq, même en se répétant d'être encore et toujours nouveau. Finalement, elle relie l'histoire d'un bout à l'autre, dans une cohésion laissée à la discrétion du lecteur qui assiste, par la complicité que l'auteur lui a ainsi octroyée, à ce qui se passe dans les deux camps ennemis et qui reçoit ainsi une gratification

qui le rend heureux, en guise de prix supplémentaire qui dépasse le prix d'achat du livre. Cette structuration parallèle est presque systématique dans chacun des trois volumes de la trilogie. Grâce à elle, Christian Jacq s'avère maître dans l'art d'intéresser le lecteur en prêtant sa plume paradoxalement à deux idéologies contradictoires et en se faisant le porte-parole, tour à tour, de chacun des deux camps adverses. L'auteur implique le lecteur par cette structuration parallèle dans une vision imaginaire panoramique qui ne laisse pas de le charmer. Il le transporte tour à tour vers les deux domaines impermutables du sud et du nord, de la lumière et des ténèbres, de la liberté et de l'oppression, de la paix et de la guerre, de la vérité et du mensonge, de l'amour et de la haine, de la vie et de la mort.

Les tableaux suivants aideront à illustrer les séquences de la structuration parallèle alternant entre les Égyptiens et les Hyksos. Il faut inclure dans le champ égyptien (CE) des divisions telles que des scènes relatives à la résistance, aux partisans de la libération, non pas exclusivement à la location géographique de Thèbes, qui ont été rangées dans le camp égyptien. De même faut-il inclure dans le champ hyksos (CH) des scènes relatives aux collaborateurs, à la Nubie et aux camps de concentration, ici non plus, on ne se restreindra pas à la location exclusive d'Avaris. Les chapitres alternatifs (ALT_F) sont ceux qui alternent entre les deux camps à la fois au moins une fois, toutefois le nombre de leur alternance est indiqué, mais la plupart du temps ils n'alternent qu'une fois. Le nombre de fois où l'alternance se produit est indiqué en lettres plutôt qu'en chiffres pour éviter la confusion numérique avec le nombre de ces chapitres. La démarcation parallèle de cette division constitue l'un des traits ingénieux qui donne à la trilogie de Christian Jacq un caractère de réalisme indubitable et de variété qui en fait en grande partie la richesse.

Tableau 10-1 : *La Reine Liberté : L'Empire des Ténèbres*

1^{er} volume de la trilogie. *La Reine Liberté : l'empire des ténèbres*

Séquences de la structuration parallèle et alternative – camp égyptien : CE – camp hyksos : CH

Chapitre	CE – P. no	CH – P. no	NB – CE	NB – CH	NB – ALT_F
1	11 – 16			1	
2		17 – 22			1
3	23 – 29			2	
4	30 – 36			3	
5	37 – 44			4	
6	45 – 52			5	
7	53 – 59			6	
8		60 – 66			2
9	67 – 68				1 à une alternance
		68 – 71			
10	72 – 77			7	
11	78 – 83			8	
12		84 – 90			3
13		91 – 97			4
14		98 - 104			5
15	105 – 111			9	
16	112 – 118			10	
17	119 – 124			11	
18	125 – 131			12	
19	132 – 137			13	
20		138 – 144			6
21	145 – 150			14	
22	151 – 157			15	
23		158 – 164			7
24	165 – 171			16	
25	172 – 178			17	
26		179 – 183			2 à une alternance
	183 – 185				
27	186 – 192			18	
28	193 – 198			19	
29	199 – 204			20	
30	205 – 206				3 à une alternance
		207 – 210			
31	211 – 216			21	
32	217 – 222			22	
33	223 – 228			23	
34	229 – 235			24	
36	243 – 246				5 à une alternance
		246 – 248			
37	249 – 254			25	

Table 10-1 Continue

Chapitre	CE – P. no	CH – P. no	NB – CE	NB – CH	NB – ALT_F
38	255 – 257	257 – 259			6 à deux alternances
	259 – 261				
39	262 – 264	264 – 265			7 à deux alternances
	265 – 267				
40	269 – 274	268 – 269			8 à une alternance
41	275 – 277	277 – 281			9 à une alternance
42	282 – 288			26	
43	291 – 294	289 – 291			10 à une alternance
44	295 – 300			27	
45	301 – 306			28	
46	308 – 312	307 – 308			11 à une alternance
47	313 – 315	315 – 318			12 à une alternance
48	319 – 324			29	
49	325 – 330			30	
50	333 – 336	331 – 333			13 à une alternance
51	340	337 – 339			14 à deux alternances
		340 – 342			
52	343 – 348			31	
53	349 – 355			32	
54	356 – 359	359 – 361			15 à une alternance
55	362 – 368			33	
56	371 – 374	369 – 370			16 à une alternance
57	376 – 380	375 – 376			17 à deux alternances
		380 – 381			
58	382 – 386	386 – 388			18 à une alternance
59	389 – 395			34	
Total du nombre des chapitres exclusifs et alternatifs			Au total : 34	Au total : 7	Au total : 18
Pourcentage par rapport au nombre total de chapitres			57,6%	11,8%	30,5%

Table 10-1 Continue

Nombre d'alternances à l'intérieur des chapitres alternatifs	22
Pourcentage de l'alternance par rapport aux chapitres alternatifs	122,2%
Le nombre de chapitres sur le camp égyptien exclusivement constitue 57,6 % du 1 ^{er} volume de la trilogie – <i>l'empire des ténèbres</i>	
Celui sur le camp hyksos en constitue 11,8 %, tandis que les chapitres alternatifs constituent 30,5 % du 1 ^{er} volume	

Tableau 10-2 : *La Reine Liberté : La Guerre des Couronnes*

2^e volume de la trilogie. *La Reine Liberté : la guerre des couronnes* Séquences de la structuration parallèle et alternative

Chapitre	CE – P. no	CH – P. no	NB – CE	NB – CH	NB – ALT_F
1		9 – 14			1
2	15 – 19			1	
3	20 – 24			2	
4		25 – 29			2
5		30 – 32			1 à une alternance
	32 – 34				
6	35 – 40			3	
7		41 – 45			3
8	46 – 51			4	
9	52 – 57			5	
10	58 – 62			6	
11	63 – 68			7	
12	69 – 70				2 à une alternance
		70 – 74			
13	75 – 79			8	
14	80 – 84			9	
15		85 – 89			4
16	90 – 94			10	
17		95 – 100			5
18	101 – 106			11	
19		107 – 112			6
20	113 – 118			12	
21	119 – 123			13	
22		124 – 129			7
23	130 – 135			14	
24	136 – 141			15	
25	142 – 147			16	
26	148 – 150				3 à une alternance
		150 – 153			
27		154 – 159			8
28	160 – 165			17	
29	166 – 172			18	
30	173 – 178			19	

Table 10-2 Continue

Chapitre	CE – P. no	CH – P. no	NB – CE	NB – CH	NB – ALT_F
31		179 – 184			9
32	185 – 188	188 – 190			4 à une alternance
33	191 – 196		20		
34	197 – 201		21		
35	202 – 205	205 – 206			5 à une alternance
36	207 – 208	208 – 209			6 à deux alternances
	209 – 212				
37	213 – 217		22		
38	218 – 222		23		
39		223 – 228			10
40	229 – 234		24		
41		235 – 236			7 à une alternance
	236 – 240				
42		241 – 243			8 à une alternance
	243 – 246				
43	247 – 248	248 – 249			9 à deux alternances
	249 – 252				
44		253 – 255			10 à une alternance
	255 – 258				
45	259 – 263		25		
46	264 – 268				
47		269 – 273			11
48		274 – 278			12
49	279 – 284		26		
50	285 – 288	288 – 289			11 à une alternance
51	290 – 291	291 – 293			12 à deux alternances
	294				
52	295 – 299		27		
53	300 – 302	302 – 304			13 à une alternance
54		305 – 306			14 à trois alternances
	306 – 308	308 – 309			
	309 – 310				
55	311 – 315		28		
56		316 – 320			13

Table 10-2 Continue

Chapitre	CE – P. no	CH – P. no	NB – CE	NB – CH	NB – ALT_F
57	321 – 324				15 à une alternance
		324 – 325			
58	326 – 327				16 à trois alternances
		327 – 328			
	328 – 329				
		329 – 330			
59	331 – 334				17 à deux alternances
		334 – 335			
	335 – 336				
60	337 – 342		29		
Total du nombre des chapitres exclusifs et alternatifs			Au total : 29	Au total : 13	Au total : 17
Pourcentage par rapport au nombre total de chapitres			48,3%	21,6%	28,3%
Nombre d'alternances à l'intérieur des chapitres alternatifs					25
Pourcentage de l'alternance par rapport aux chapitres alternatifs					147%

Tableau 10-3 : *La Reine Liberté : L'Épée Flamboyante*

3^e volume de la trilogie. *La Reine Liberté : l'épée flamboyante* Séquences de la structuration parallèle et alternative

Chapitre	CE – P. no	CH – P. no	NB – CE	NB – CH	NB – ALT_F
1		9 – 15			1
2	16 – 22			1	
3		23 – 29			2
4	30 – 35			2	
5		36 – 41			3
6	42 – 47			3	
7	48 – 50				1 à une alternance
		50 – 53			
8	54 – 59			4	
9		60 – 66			4
10	67 – 70				2 à une alternance
		70 - 73			
11		74 – 78			3 à une alternance
	78 – 79				alternance
12	80 – 84				4 à une alternance
		84 – 85			
13		86 – 89			5 à deux alternances
	89 – 90				
		90 – 91			
14	92 – 94				6 à deux alternances
		94 – 95			
	95 – 98				

Table 10-3 Continue

Chapitre	CE – P. no	CH – P. no	NB – CE	NB – CH	NB – ALT_F
15		99 – 102			7 à une alternance
	102 – 104				
16		105 – 110		5	
17	111 - 116		5		
18		117 – 122		6	
19	123 – 126				8 à une alternance
		126 – 128			
20	129 – 133		6		
21		134 – 135			9 à deux alternances
	135 – 137				
		137 – 139			
22	140 – 144				10 à une alternance
		144 – 145			
23	146 – 147				11 à quatre alternances
		147 – 148			
	148 – 149				
		149			
	150 – 151				
24		152 – 157		7	
25	158 – 163		7		
26	164 – 169		8		
27		170 – 175		8	
28	176 – 181		9		
29	182 – 188		10		
30		189 – 194		9	
31	195 – 201		11		
32	202 – 208		12		
33	209 – 214		13		
34	215 – 218				12 à une alternance
		218 – 220			
35	221 – 226		14		
36		227 – 233		10	
37	234 – 239		15		
38		240 – 245		11	
39	246 – 252		16		
40		253 – 255			13 à une alternance
	256 – 258				alternance
41	259 – 262				14 à une alternance
		262 – 264			
42	265 – 271		17		
43		272 – 274			15 à deux alternances
	274 – 276				
		276 – 277			

Table 10-3 Continue

Chapitre	CE – P. no	CH – P. no	NB – CE	NB – CH	NB – ALT_F
44	278 – 279				16 à deux alternances
	280 – 283	279 – 280			
45		284 – 290		12	
46		291 – 293			17 à deux alternances
	293 – 295	295 – 296			
47	297 – 302			18	
48		303 – 304			18 à deux alternances
	304 – 307	307 – 308			
49		309 – 310			19 à quatre alternances
	310 – 312	312 – 313			
	313	314 – 315			
50		316			20 à une alternance
	316 – 321				
51	322 – 323	323 – 325			
	325 – 326	326 – 327			
52	328 – 333			19	
53	334 – 335	335 – 336			21 à deux alternances
	336 – 340	341 – 342			
54		342 – 344			22 à deux alternances
		344 – 346			
55	347 – 349	349 – 350			23 à trois alternances
	350 – 351	351 – 352			
56	353 – 354	354 – 357			24 à deux alternances
	357 – 358				
57	359 – 361	361 – 363			25 à deux alternances
	363 – 364				
58	365 – 366	366 – 368			26 à quatre alternances
	368 – 369	369			
	369 – 370				

Table 10-3 Continue

Chapitre	CE – P. no	CH – P. no	NB – CE	NB – CH	NB – ALT_F
59	371 – 377		20		
60	378 – 383		21		
61	384 – 391		22		
Total des chapitres exclusifs et alternatifs			Au total : 22	Au total : 12	Au total : 26
Pourcentage par rapport au total de chapitres			36%	19,6%	42,6%
Nombre d'alternances à l'intérieur des chapitres alternatifs					48
Pourcentage de l'alternance par rapport aux chapitres alternatifs					184,6%

Tableaux de comparaison des chapitres exclusifs / alternatifs et des alternances dans les trois volumes de la trilogie de Christian Jacq *La Reine Liberté*

Tableau 10-4 : Vue horizontale de la trilogie

	1 ^{er} tome – <i>E. T</i>	2 ^e tome – <i>G. C</i>	3 ^e tome – <i>É. F</i>
chapitres sur le camp égyptien	34 / 59 = 57,6%	29 / 60 = 48,3%	22 / 61 = 36%
chapitres sur le camp hyksos	7 / 59 = 11,8%	13 / 60 = 21,6%	12 / 61 = 19,6%
chapitres alternatifs	18 / 59 = 30,5%	17 / 60 = 28,3%	26 / 61 = 42,6%
Alternances	22 / 18 = 122,2%	25 / 17 = 147%	48 / 26 = 184,6%

Tableau 10-5 : Vue verticale de la trilogie

	chapitres sur le camp égyptien	chapitres sur le camp hyksos	chapitres alternatifs	Alternances
1 ^{er} tome – <i>E. T</i>	34 / 59 = 57,6%	7 / 59 = 11,8%	18 / 59 = 30,5%	22 / 18 = 122,2%
2 ^e tome – <i>G. C</i>	29 / 60 = 48,3%	13 / 60 = 21,6%	17 / 60 = 28,3%	25 / 17 = 147%
3 ^e tome – <i>É. F</i>	22 / 61 = 36%	12 / 61 = 19,6%	26 / 61 = 42,6%	48 / 26 = 184,6%

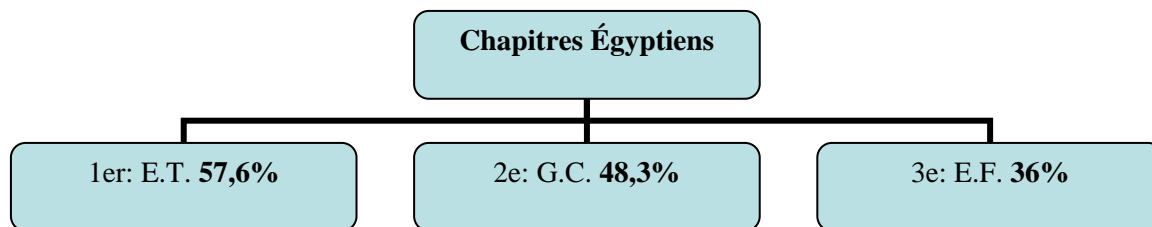


Diagramme 10-1 : Ordre décroissant des Égyptiens : *L'Empire des Ténèbres* domine. Du premier au troisième tome, le schéma des chapitres sur les Égyptiens suit une pente descendante respectivement et présente un schéma régressif dans un ordre de pourcentage décroissant tel que : $57,6 > 48,3 > 36$

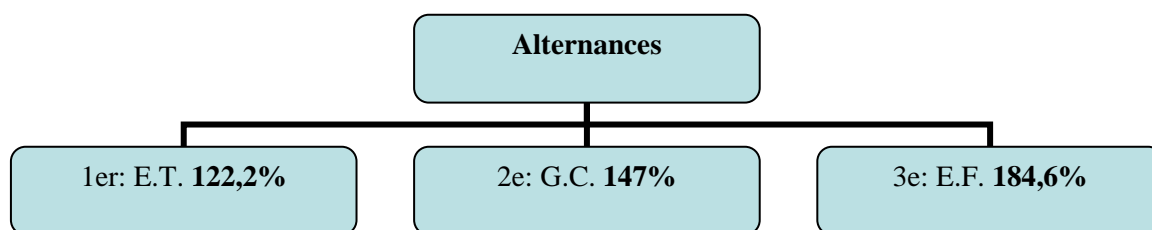


Diagramme 10-2 : Ordre croissant des Alternances : *L'Épée Flamboyante* domine. En revanche, du premier au troisième tome, le schéma des alternances à l'intérieur des chapitres alternatifs suit une pente ascendante respectivement et présente un schéma progressif dans un ordre de pourcentage croissant tel que : $122,2 < 147 < 184,6$

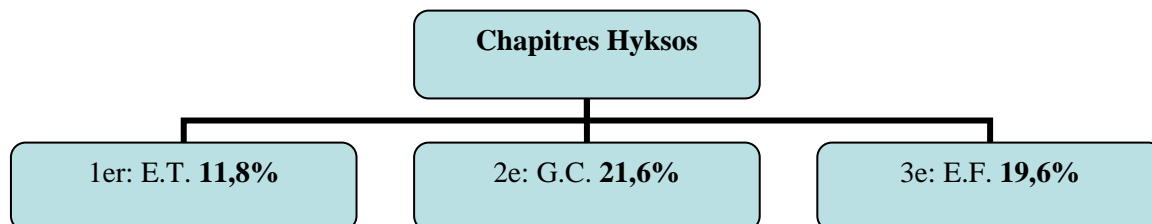


Diagramme 10-3 : Prédominance des Hyksos dans *la Guerre des Couronnes*. Le plus de chapitres sur les Hyksos se trouve dans le 2^e tome *la guerre des couronnes* à raison de 21,6% ; par comparaison au taux du 3^e volume où ces chapitres représentent 19,6% et au 1^{er} tome où ils ne sont qu'à 11,8%. *La guerre des couronnes* tient donc la position optimale dans les chapitres sur les hyksos telle que : $1^{er} < 2^{e} > 3^{e}$ où $11,8 < 21,6 > 19,6$

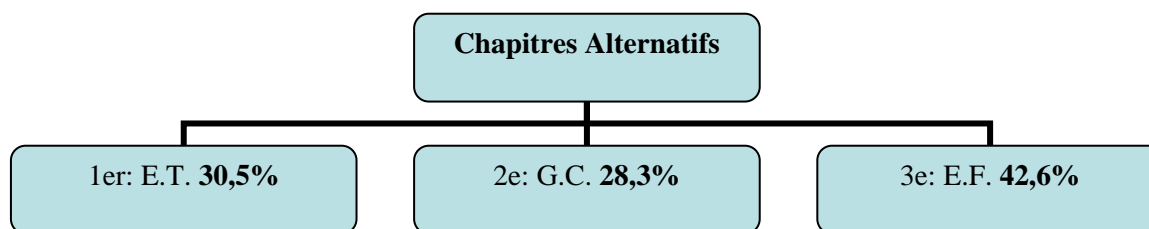


Diagramme 10-4 : Prédominance des Alternatifs dans *l'Épée Flamboyante*. Le plus de chapitres alternatifs se trouve dans le 3^e tome *l'épée flamboyante* à raison de 42,6% ; en comparaison du taux de 28,3% dans le 2^e tome et de 30,5% dans le 1^{er}. *L'épée flamboyante* tient donc la position optimale des chapitres alternatifs telle que : 1^{er} <3^e>2^e où $30,5 < 42,6 > 28,3$

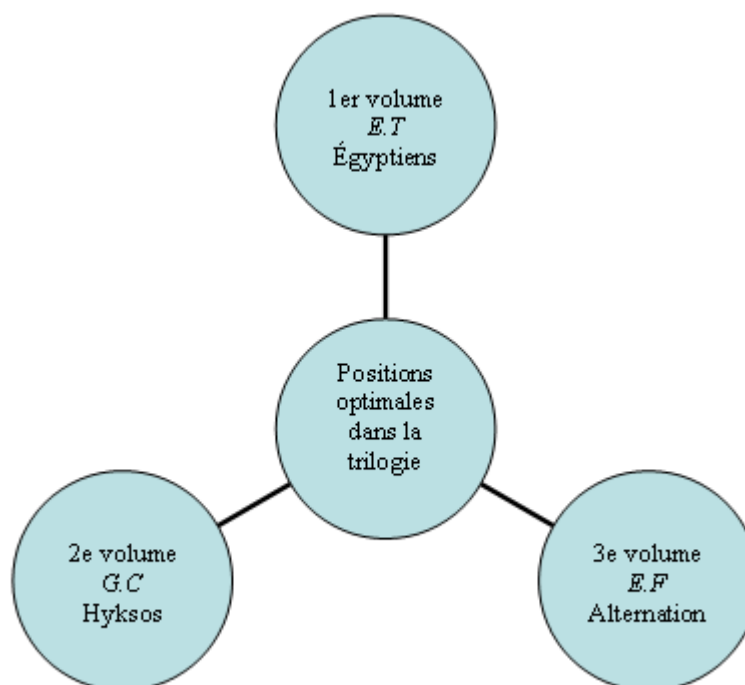


Diagramme 10-5 : Prédominance et Position Optimale résultant de la structuration parallèle dans la trilogie. Chacun des trois volumes occupe donc au moins une fois la position optimale dans la fréquence des nombres de fois où se produit l'occurrence maximum d'une catégorie spécifiquement exclusive de chapitres. Ainsi, le 1^{er} volume *E.T.*¹ contient le plus de chapitres sur les Égyptiens, le 2^e volume *G.C.*² contient le plus de chapitres sur les Hyksos, le 3^e volume *E.F.*³ contient le plus d'alternation à la fois en termes de chapitres alternatifs et d'alternances à l'intérieur de ces chapitres.

¹ *E.T.: L'Empire des Ténèbres*

² *G.C.: La Guerre des Couronnes*

³ *E.F.: L'Épée Flamboyante*

La structuration parallèle démontre comment l'engagement de Christian Jacq par rapport à la cause de la liberté est sincère. Il se fait tour à tour porte-parole de ceux qui cherchent la liberté et de ceux qui la répriment. Sa voix n'est jamais neutre. Il n'y a pas un seul passage dans toute la trilogie où il se fait la tierce personne, blasée, désabusée, qui commente froidement sur des évènements d'un œil dénué d'humanité. Christian Jacq s'est impliqué si passionnément dans ce qu'il a écrit dans la trilogie qu'il réussit à transporter ses lecteurs dans un voyage à rebours dans le temps, duquel ils reviennent au présent rajeunis de quelques millénaires.

REFERENCES

- BRASSENS, G., *L'intégrale de ses chansons-poèmes*, Poètes d' Aujourd'hui, Paris, 1965
- CAMUS A., *Le Mythe de Sisyphe*, Folio, Paris 1985
- CHENOUDA III, *Code législatif de la Monogamie : l'Épouse Unique*, Presses de la faculté cléricale copte, le Caire, 1986
- FATEN H., *J'exige une solution*, Le Caire, 1974
- JACQ C., *La franc-maçonnerie : Histoire et Initiation*, Robert Laffont, Paris, 1975
- JACQ C., *La Reine Liberté : La Guerre des Couronnes*, Xo, Paris, 2002
- JACQ C., *La Reine Liberté : L'Empire des Ténèbres*, Xo, Paris, 2002
- JACQ C., *La Reine Liberté : L'Épée Flamboyante*, Xo, Paris, 2002
- JACQ C., *Le Moine et le Vénérable*, Robert Laffont, Paris, 1985
- JACQ C., *Les Égyptiennes*, Perrin, Paris, 1996
- JOSÈPHE F., *Contre Apion*, Les Belles Lettres, Paris, 1930
- LA ROCHEFOUCAULD F., *Maximes*, Garnier, Paris, 1999
- LOPES H., *Le Chercheur d'Afriques*, Seuil, Paris, 1990
- MALLE, L., (Réalisateur et Producteur) *Lacombe Lucien*, Paris, 1974
- MARTINET, A., *La Prononciation du Français Contemporain : Témoignages Recueillis en 1941 dans un Camp d'Officiers Prisonniers*, Droz, Genève, 1945
- MOLIÈRE, *L'École des Femmes*, Gallimard, Paris, 1985
- NIETZSCHE F., *Ainsi parlait Zarathoustra*, Folio, Paris, 1985
- PLATON, *La République*, Flammarion, Paris, 1993
- RICE A.C., *Cinema for French Conversation, Le cinéma en cours de français*, Focus, Newburyport, 2007 3rd ed. p. 175
- SICILE D., *La Naissance des Dieux et des Hommes*, Les Belles Lettres, Paris, 1991

BIOGRAPHICAL SKETCH

Laila Fares has been teaching languages for many years in different Schools and Colleges. She has lived and worked in Egypt, France, and the U.S.A. Her interest in French led her to translate for various GO and NGO organizations in the U.S. and abroad, as well as to write French and English poetry, some of which can be found at <http://lailafares.blog4ever.com>

She obtained her M.A. in French from the University of Florida in May 2009. She has translated over 25 books and hundreds of articles into French in the past. At the present time she is also an active member of the ATA (American Translators Association), as well as of the ASCAP (American Association of Composers, Authors, and Publishers). Laila Fares is also a music composer, she studied music theory and piano in the Conservatory of Alexandria, where she has been a teacher later on. She has served as a music minister in New Port Richey, FL from 1998 to 2007. Some of her music can be found at <http://community.ascap.com/Laila>

Her dream is to implement one day the teaching of languages and music together in a blend that would double the efficiency for edifying her language learning students.